

# **CADRE STRATÉGIQUE COMMUN DES ACNG BELGES AU BURKINA FASO**

**2027-2031**



Décembre 2025

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. Introduction – Elaboration du CSC .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 5  |
| 2. Analyse du contexte.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 6  |
| 3. Risques identifiés.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 11 |
| 4. Présentation des cibles stratégiques.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 13 |
| 5. Cible stratégique 1   Promouvoir, avec la participation des femmes et des jeunes, un secteur agricole performant, durable et basé sur l'agriculture familiale pour assurer des systèmes alimentaires durables et résilientes .....                                                                                                                                                                                                                                     | 14 |
| 5.1. PERTINENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 14 |
| 5.2. APPROCHES DE LA CIBLE STRATÉGIQUE AGRICULTURE ET SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES ET RÉSILIENTES.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 16 |
| 5.3. SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS DE LA CIBLE STRATÉGIQUE AGRICULTURE ET SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES ET RÉSILIENTES .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 17 |
| 6 Cible stratégique 2   Améliorer la résilience et le cadre de vie des populations ainsi qu'un accès équitable aux ressources naturelles et aux énergies propres, par la valorisation des terres dégradées, le plaidoyer, la promotion de technologies durables, l'amélioration des connaissances, attitudes et pratiques sur les questions environnementales et de changement climatique, et une gestion inclusive des ressources qui renforce la cohésion sociale. .... | 19 |
| 6.1 PERTINENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 19 |
| 6.2 APPROCHES DE LA CIBLE STRATÉGIQUE ENVIRONNEMENT .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 21 |
| 6.3 SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS DE LA CIBLE STRATÉGIQUE ENVIRONNEMENT .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 22 |
| 7. Cible stratégique 3   Améliorer de manière inclusive et durable l'état de santé et de bien-être des populations, et leur accès à des services d'eau et hygiène et assainissement, en particulier pour les catégories les plus vulnérables .....                                                                                                                                                                                                                        | 24 |
| 7.1 PERTINENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 24 |
| 7.2 APPROCHES DE LA CIBLE STRATÉGIQUE SANTÉ.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 26 |
| 7.3 SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS DE LA CIBLE STRATÉGIQUE SANTÉ .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 27 |
| 8 Cible stratégique 4   Améliorer l'accès à la culture, à l'éducation et à la formation inclusive de qualité afin de contribuer à la résilience et au développement inclusif et durable de la société .....                                                                                                                                                                                                                                                               | 29 |
| 8.1 PERTINENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 29 |
| 8.2 APPROCHES DE LA CIBLE STRATÉGIQUE ÉDUCATION ET CULTURE .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 31 |
| 8.3 SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS DE LA CIBLE STRATÉGIQUE ÉDUCATION ET CULTURE .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 32 |
| 9 Cible stratégique 5   Améliorer les capacités de maîtrise concertée du territoire pour des institutions publiques garantes d'une gouvernance digne d'un Etat de droit, participative et favorisant un accès adéquat de la population, et en particulier des femmes et des enfants, à la citoyenneté, à l'alimentation et aux biens et services publics, en particulier de proximité.....                                                                                | 34 |
| 9.1 PERTINENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 34 |

|      |                                                                         |    |
|------|-------------------------------------------------------------------------|----|
| 9.2  | APPROCHES DE LA CIBLE STRATÉGIQUE GOUVERNANCE .....                     | 36 |
| 9.3  | SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS DE LA CIBLE STRATÉGIQUE GOUVERNANCE ..... | 37 |
| 10   | Liens avec les CSC thématiques et géographiques .....                   | 38 |
| 10.1 | LIEN ENTRE LE CSC TRAVAIL DÉCENT ET LE CSC BURKINA FASO .....           | 38 |
| 10.2 | LIEN ENTRE LE CSC HES4SD ET LE CSC BURKINA FASO .....                   | 40 |
| 10.3 | 7.3 LIENS AVEC LE CSC SAHEL .....                                       | 42 |
| 11   | Processus d'apprentissage collectif .....                               | 43 |
| 12   | Annexes .....                                                           | 45 |
| 12.1 | LISTE DES COORDONNÉES.....                                              | 45 |
| 12.2 | LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES .....                               | 47 |
| 12.3 | APERÇU DES INDICATEURS CLÉS.....                                        | 50 |
| 12.4 | RÉFÉRENCES .....                                                        | 51 |

## PARTIES PRENANTES



## 1. INTRODUCTION – ELABORATION DU CSC

Le **Cadre Stratégique Commun (CSC) Burkina Faso** constitue, dans une large mesure, la continuité des CSC 2017-2021 et 2022-2026. Toutefois, au regard des évolutions significatives du contexte, il a été actualisé sur la base de consultations participatives menées avec les membres de l'ACNG, les partenaires, ainsi que des représentants des CSC thématiques. La rédaction du CSC s'est appuyée sur l'expérience de coordination du CSC 22-26, dans une dynamique collaborative et participative réunissant les ACNG belges actifs au Burkina Faso. La coordination éditoriale a été assurée par **Oxfam Belgique**<sup>1</sup>, qui a également pris en charge la coordination de la rédaction de la cible 1 (agriculture et systèmes alimentaires durables et résilients). **APEFE** s'est vu confier la coordination de la cible 2 (environnement), **la CRB** celle de la cible 3 (santé), **UVCW** celle de la cible 5 (gouvernance), tandis que **Sensorial HC**, **VDB** et **Africalia**, ont rédigé la cible 4 (éducation/formation et culture). Afin de garantir une prise en compte adéquate des différents éléments, les étapes suivantes ont été menées :

- **Une réunion de lancement en ligne avec tous les ACNG**, tenue le 17 septembre 2025, a permis d'initier le processus et d'en préciser les modalités ainsi que les principales étapes.
- **L'analyse de la documentation et des données clés** a contribué à identifier les principales évolutions contextuelles devant être intégrées.
- **Un premier atelier de rédaction**, organisé les 4 et 5 novembre 2025 à Ouagadougou, a permis de dégager les éléments majeurs du contexte et les risques, tout en amorçant le travail sur les cibles stratégiques.
- **Des réunions du comité de rédaction**, composé du rédacteur en chef et des rédacteurs responsables de chaque cible, ont assuré la coordination du processus.
- **Des échanges par cible (courriel et visioconférence)** ont facilité l'avancement du travail sur les cibles stratégiques.
- **Un échange a été organisé avec les acteurs bénéficiant d'un financement humanitaire** afin de définir les modalités de concertation entre les volets humanitaire, développement et paix. Ces acteurs (Oxfam Belgique, Croix Rouge Belgique, Rode Kruis Vlaanderen, Caritas, Médecins du Monde et Vétérinaires sans Frontières), déjà membres du CSC, ont participé à toutes les étapes et ont veillé à intégrer la perspective humanitaire dans l'élaboration.
- **Une réunion a été organisée entre ENABEL, les rédacteurs en chef et les rédacteurs des cibles**, au cours de laquelle ont été définis conjointement les cadres et modalités de concertation visant à établir les synergies et complémentarités en vue de la rédaction du nouveau programme bilatéral prévue pour 2026.
- **Un deuxième atelier de rédaction**, tenu le 25 novembre 2025 à Ouagadougou, avec les ACNG et les partenaires locaux a permis de consolider les travaux.
- **Des échanges et réunions avec les rédacteurs en chef du CSC Sahel et les CSC thématiques** « Travail décent » et « *Higher Education for Social Development (HE4SD)* », ont enrichi la réflexion.
- **Un tour de validation et d'avis de non-objection** a permis de finaliser le CSC en consolidant les contributions des ACNG et en assurant leur pleine adhésion au document.

L'implication des partenaires s'est déployée à plusieurs niveaux. Chaque ACNG a mené des consultations auprès de ses partenaires afin de recueillir leurs préoccupations, leurs analyses du contexte et leur appréciation des risques. Par ailleurs, les ACNG et leurs partenaires ont examiné la version pré-finale du CSC lors du deuxième atelier de rédaction tenu le 25 novembre 2025. Ces contributions ont permis d'enrichir la réflexion collective et de renforcer ainsi sa pertinence, sa cohérence et son appropriation par l'ensemble des acteurs impliqués.

Le CSC s'inscrit dans la continuité du CSC 2022-2026. Les cibles stratégiques définies dans le précédent cadre ont été maintenues, tout en étant reformulées afin de tenir compte des évolutions du contexte, des risques et de l'adaptation des stratégies des ACNG. La cible stratégique 1, « Agriculture », a notamment été ajustée pour intégrer la transition vers des systèmes alimentaires durables et résilients. Les principales évolutions du CSC concernent, d'une part, le renforcement de l'intégration transversale de l'approche *nexus* et, d'autre part, l'implication accrue des acteurs humanitaires notamment à travers les organisations mettant en œuvre des programmes financés par la DGD (Caritas, VSF-B, MdM, Oxfam, RKV, CRB). Elles incluent également le départ de RCN Justice & Démocratie et l'arrivée de Chaîne de l'Espoir Belgique, qui rejoint désormais le dispositif.

Conformément aux lignes directrices du Vademecum, le CSC 2027-2031 se présente comme un document stratégique concis, dont la structuration et le volume respectent les recommandations établies. Le chapitre intitulé « *Le CSC en action* » sera élaboré ultérieurement, lors du lancement officiel du CSC, après l'approbation des programmes individuels.

## 2. ANALYSE DU CONTEXTE

### **Une situation de crise multidimensionnelle**

Le Burkina Faso est confronté depuis plusieurs années à une crise multidimensionnelle, combinant insécurité, instabilité et dégradation socio-économique. La crise sécuritaire, marquée par des attaques terroristes depuis 2015, a progressivement pris de l'ampleur, entraînant d'importants déplacements de populations. Les inégalités sociales et économiques, les défis liés à la gouvernance, la croissance démographique et les effets du changement climatique sont autant de facteurs qui accentuent la fragilité du pays. Selon l'OCDE, le Burkina Faso présente une fragilité structurelle élevée, voire extrême, aggravée par la combinaison de chocs sécuritaires et climatiques multiples et simultanés.<sup>2</sup> Un tableau reprenant les indicateurs clés figure en annexe 1.

### **Analyse de la situation politique et de la gouvernance**

Sur le plan politique, le Burkina Faso est dirigé depuis 2022 par des régimes militaires, d'abord sous la bannière du « Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR) », puis du MPSR 2, à la suite de deux coups d'État successifs. La configuration politique nationale a été profondément réorganisée : les activités des partis politiques ont été suspendues, une Assemblée Législative de Transition et des délégations spéciales ont remplacé les instances élues, et la Charte de la Transition a été révisée pour prolonger la période transitoire à cinq ans. Par ailleurs, la mobilisation des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) en appui aux Forces de Défense et de Sécurité (FDS) illustre la volonté d'impliquer la population dans la réponse sécuritaire.

Sur le plan régional et international, le Burkina Faso a procédé à des changements significatifs dans ses alliances et partenariats. Le pays s'est retiré de plusieurs organisations, notamment le G5 Sahel, la CEDEAO, l'OIF et la CPI, et a créé, avec le Mali et le Niger, l'Alliance des États du Sahel (AES) le 16 septembre 2023. Cette alliance vise à instaurer une défense mutuelle, à renforcer la coopération sécuritaire et à affirmer une souveraineté accrue, tout en s'attaquant aux causes profondes de la crise. Parallèlement, la coopération internationale a connu des réaménagements majeurs, marqués par la rupture de certains partenariats bilatéraux et une réorientation stratégique vers de nouveaux acteurs, notamment la Russie, la Chine et la Turquie.

Malgré l'existence d'un cadre juridique et institutionnel relativement solide, la gouvernance publique demeure fragilisée par divers dysfonctionnements<sup>3</sup> et par une application insuffisante des textes en vigueur, ainsi qu'une représentation des femmes qui demeure insuffisante (16,9 % de députées en 2022<sup>4</sup>, 20 % au gouvernement en 2023<sup>5</sup>). En 2025, le gouvernement a achevé la mise en œuvre de la Stratégie nationale de modernisation de l'administration publique (SN-MAP 2021-2025)<sup>6</sup>. À partir de 2026, une nouvelle stratégie nationale sera adoptée<sup>7</sup>. Parallèlement, il poursuivra la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Promotion de la Bonne Gouvernance (SNPG 2018-2027), axée sur la transparence, la responsabilité et la lutte contre la corruption.

### **Dynamiques démographiques et sociales et besoins humanitaires**

Le Burkina Faso compte aujourd'hui environ 24,1 millions d'habitants, avec une population très jeune (41% 0-14 ans<sup>8</sup>), en forte croissance (+2,23 % par an), marquée par une fécondité élevée (4,19 enfants par femme) et une espérance de vie encore relativement faible (environ 61,5 ans)<sup>9</sup>. Sur le plan social, la sécurité alimentaire demeure un enjeu critique : environ 3,5 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire aiguë<sup>10</sup>, conséquence de la sécheresse, des déplacements massifs et de l'inaccessibilité des terres agricoles dans plusieurs régions affectées. En janvier 2019, le Burkina Faso comptait moins de 50 000 personnes déplacées internes (PDI). Cependant, la situation s'est rapidement détériorée, atteignant 2 062 534 PDI au 31 mars 2023<sup>11</sup>. En outre, au 30 juin 2025, le pays accueille généreusement 41 765 réfugiés, principalement originaires du Mali.<sup>12</sup> Cette explosion du nombre de déplacés s'explique principalement par la recrudescence des attaques armées et des violences liées au terrorisme depuis 2015, entraînant une insécurité généralisée, la destruction des infrastructures, et la perte de contrôle de vastes zones rurales. À ces facteurs sécuritaires s'ajoutent des causes structurelles telles que la pauvreté persistante, la fragilité des institutions, les tensions communautaires et les effets du changement climatique, qui exacerbent la vulnérabilité des populations.

L'intensification des opérations de reconquête du territoire a permis la réinstallation de plus d'un million de PDI dans environ 700 localités du pays<sup>13</sup> bien que les défis demeurent importants. En 2025, les besoins humanitaires étaient estimés à des niveaux alarmants : 2,83 millions de personnes nécessitaient un accès à l'hygiène, à l'eau et à l'assainissement, 2,8 millions à la sécurité alimentaire, 2,03 millions à la santé, 1,99 million à l'éducation et 1,32 million à une protection contre les VBG<sup>14</sup>. Ces indicateurs traduisent l'ampleur des défis à relever pour garantir les droits fondamentaux et réduire les inégalités structurelles. Toutefois, la réponse humanitaire demeure largement sous-financée, et celle

de développement est en baisse, limitant la capacité des acteurs à soutenir les populations les plus vulnérables et à s'attaquer de manière adéquate aux causes profondes des crises. Il est essentiel d'adopter une approche intégrée de type *nexus* afin de renforcer la résilience des communautés déplacées, des populations hôtes et des personnes retournées, tout en favorisant la cohésion sociale et la reconstruction des liens communautaires. Elle implique une articulation entre aide humanitaire, développement et consolidation de la paix, afin de créer des solutions durables et inclusives pour réduire la vulnérabilité et prévenir de nouvelles crises.

### **Economie et développement**

Sur le plan économique, le Burkina Faso demeure fortement dépendant des secteurs extractif et agricole, ce qui le rend vulnérable aux chocs sécuritaires, climatiques et aux fluctuations des cours des matières premières. Malgré ces fragilités, les indicateurs montrent une amélioration récente : la croissance du PIB réel a atteint 4,9 % en 2024 contre 3 % en 2023, et le PIB par habitant est passé de 0,7 % à 2,5 %<sup>15</sup>. Cette progression s'explique par la performance des services et de l'agriculture, soutenue par une amélioration sécuritaire, des conditions climatiques favorables et un appui gouvernemental accru. Toutefois, l'inflation a atteint à 4,2 % en 2024 (contre 0,7 % en 2023), principalement en raison de la flambée des prix alimentaires liée à la spéculation.<sup>16</sup> Le taux de pauvreté a augmenté de 1,8 point de pourcentage, passant de 41,4 % en 2018/19 à 43,2 % en 2021/22 <sup>17</sup>.

Pour répondre à ces défis et renforcer la croissance, le gouvernement s'est engagé dans une transformation structurelle ambitieuse. Celle-ci repose sur des politiques et stratégies multisectorielles, notamment le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD 2023-2025), qui vise à restaurer l'intégrité territoriale, lutter contre le terrorisme, répondre aux urgences humanitaires et relancer l'économie. Dans ce cadre, des réformes majeures ont été mises en œuvre : nationalisation de certaines sociétés et mines d'or, création de la SONASP (*Société Nationale des Substances Précieuses*) créée en août 2023 pour renforcer le contrôle de l'État dans le secteur aurifère, l'interdiction d'exportation de produits stratégiques tels que les céréales et le beurre de karité, optimisation des dépenses d'investissement et limitation des importations pour stimuler la production locale et l'emploi. Ces mesures s'inscrivent dans une vision de long terme, portée par des politiques structurantes comme la feuille de route pour la transformation des systèmes alimentaires (Agenda 2030), la réorganisation agraire et foncière prévue pour 2025, ainsi que des initiatives présidentielles telles que l'Offensive Agropastorale et Halieutique (2023-2025) et le plan stratégique pour atteindre la souveraineté alimentaire d'ici 2025. Ensemble, ces actions traduisent la volonté du Burkina Faso de renforcer sa résilience, diversifier son économie et bâtir les bases d'un développement durable.

### **Agriculture et sécurité alimentaire**

Le Burkina Faso connaît une insécurité alimentaire et nutritionnelle persistante, aggravée par la dégradation sécuritaire qui perturbe la production, les marchés et l'accès aux ressources essentielles. Le système alimentaire repose sur une agriculture familiale relativement peu productive et peu diversifiée, contribuant à 20–30 % du PIB et employant plus de 60 % de la population active<sup>18</sup>, dont 77 % de jeunes et 50,6 % de femmes<sup>19</sup>. L'accès aux services et aux financements reste limité. Le secteur est fortement vulnérable aux chocs climatiques, notamment les sécheresses. La dégradation des sols et la rareté de l'eau réduisent les terres cultivables : en 2018, le ministère de l'Agriculture estimait à 6 498 610 hectares les terres fortement dégradées, soit 24 % du territoire national<sup>20</sup>. La hausse des coûts alimentaires, la pression économique et les déplacements de populations accentuent la précarité, notamment dans les zones d'accueil déjà fragiles où les ressources et services sociaux sont insuffisants. Enfin, le manque de coordination entre acteurs et la faible application des réglementations environnementales, alimentaires et sanitaires compliquent la mise en œuvre de politiques efficaces.

La vision du gouvernement burkinabè s'articule autour de la sécurité alimentaire durable et de la relance productive, plaçant le secteur agro-sylvo-pastoral au cœur de la stratégie nationale. Ce secteur est essentiel non seulement pour répondre aux besoins alimentaires, mais aussi pour stimuler la croissance et créer des emplois. Le Plan Stratégique National d'Investissement dans le Secteur Agro-Sylvo-Pastoral (PSNIASPA 2021–2025) définit les orientations majeures : soutenir les producteurs vulnérables, renforcer la résilience face aux chocs climatiques et sécuritaires, et valoriser les chaînes de valeur locales. Cette approche se traduit par des actions concrètes pour accroître la production agricole et pastorale, améliorer les moyens d'existence des populations déplacées et promouvoir une agriculture résiliente intégrant la gestion durable des ressources naturelles. Elle est renforcée par le Plan opérationnel pour la souveraineté alimentaire et la création d'emplois décents, connu sous le nom d'« Offensive agropastorale et halieutique » (2023–2025). L'objectif est ambitieux : atteindre la souveraineté alimentaire d'ici 2025 en augmentant significativement la production des filières stratégiques telles que le riz, le maïs, le blé, la pomme de terre, le poisson, la viande et la volaille, afin de réduire la dépendance aux importations et répondre à la demande nationale. Au-delà de la

production, cette stratégie porte des implications profondes : elle vise à renforcer la résilience économique face aux chocs externes, à améliorer la sécurité alimentaire et à générer des emplois décents, tout en intégrant les enjeux climatiques. Elle incarne une transformation structurelle où l'agriculture devient un moteur de croissance inclusive et un pilier de stabilité sociale. Depuis janvier 2023 Burkina Faso dispose d'une Stratégie nationale de développement de l'agroécologie (SND-AE 2023-2027), élaborée par le ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques. Elle vise à structurer les pratiques agroécologiques, renforcer la résilience climatique et améliorer la sécurité alimentaire.

### **Environnement et durabilité**

Le changement climatique et la dégradation environnementale constituent des menaces systémiques pour le Burkina Faso, aggravant les vulnérabilités économiques et sociales. Les sécheresses récurrentes, les inondations et la variabilité des précipitations compromettent les moyens de subsistance agricoles et pastoraux, accentuant la pression sur des ressources limitées et exacerbant les tensions autour de leur gouvernance. En 2024, les inondations ont touché plus de 16 500 personnes, détruit 415 hectares de cultures et causé la perte de 4 106 têtes de bétail<sup>21</sup>. La saison a été exceptionnellement humide, avec des précipitations 120 % à 600 % au-dessus de la moyenne dans plusieurs zones du nord du Burkina Faso<sup>22</sup>. À l'inverse, certaines zones ont connu des sécheresses sévères fragilisant durablement la production agricole<sup>23</sup>. Ces risques ont des implications directes sur la sécurité alimentaire, la stabilité sociale et la croissance économique.

Pour y faire face, l'État a intégré les dimensions climatiques et gestion durables des ressources naturelles dans ses politiques publiques à travers des instruments tels que le code de l'environnement, la loi n°045-2024/ALT interdisant les plastiques non biodégradables, la Réorganisation agraire et foncière, la Stratégie Nationale d'Économie Verte (2018-2027) et la stratégie nationale de l'Initiative Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel et son plan d'action (2025-2029). La vision nationale à l'horizon 2028, portée par le Plan National d'Adaptation (PNA 2024-2028), est de renforcer les capacités institutionnelles et communautaires pour une gestion proactive et résiliente des impacts climatiques. Les priorités incluent la restauration des terres dégradées via entre autres l'agroécologie, la sécurisation des ressources hydriques par la construction et la réhabilitation de barrages, le développement des énergies renouvelables, et le reboisement par la création de corridors écologiques. Cette approche intégrée vise à réduire la vulnérabilité économique, préserver les écosystèmes et créer des opportunités de croissance verte et d'emplois durables. Son succès dépendra toutefois de la mobilisation des financements, du renforcement de la gouvernance locale et de la coordination des interventions dans un contexte marqué par l'insécurité et la pression démographique. La lutte contre le changement climatique apparaît ainsi comme un impératif pour la stabilité socio-économique et la résilience nationale.

### **Education et culture**

Le système éducatif burkinabè, articulé entre éducation formelle, non formelle et informelle, évolue dans un contexte marqué par de fortes contraintes structurelles — pression démographique, manque d'infrastructures et financements insuffisants — aggravées par la crise sécuritaire. En février 2024, celle-ci a entraîné la fermeture de 5 336 écoles (20 % des établissements), affectant 820 000 élèves et 24 000 enseignants<sup>24</sup>, et limitant l'accès à l'éducation des PDI. Malgré cela, des avancées notables ont été enregistrées, dont la réouverture de 1 473 écoles en zones sécurisées permettant le retour de 432 281 élèves<sup>25</sup>, ainsi que la progression du taux brut de scolarisation de 74,4 % en 2023 à 78,4 % en 2024<sup>26</sup>. Ces progrès s'inscrivent dans les orientations du Plan Stratégique de Développement de l'Éducation de Base et de l'Enseignement Secondaire (PSDEBS) 2021–2025 et de la Stratégie Nationale de Développement Accéléré de l'Éducation Préscolaire (SNDAEP) 2021–2025, qui visent un système plus inclusif et résilient.

Cependant, des défis importants persistent : déperdition scolaire, disparités régionales et sociales, et qualité des apprentissages. Les priorités actuelles portent sur l'accès, la qualité et la gouvernance, via la formation des enseignants, l'amélioration des infrastructures, la dotation en manuels et l'intégration des TIC, des langues nationales et de l'éducation civique. La rentrée 2024-2025 introduit également l'anglais dès le CE1 et l'initiation aux métiers. Dans cette dynamique, le gouvernement entend faire de l'Enseignement et de la Formation Technique et Professionnelle (EFTP) un levier stratégique, avec la transformation de 170 établissements en établissements polyvalents d'ici 2026,<sup>27</sup> alors que l'EFTP ne représente aujourd'hui que 3,7 % des établissements post-primaires et secondaires<sup>28</sup>, et seulement 4,9% des élèves sont inscrits dans l'EFTP<sup>29</sup>.

Le secteur culturel burkinabè s'inscrit dans une dynamique stratégique portée par la Stratégie Nationale de la Culture et du Tourisme (SNCT, 2018-2027), visant à renforcer la cohésion sociale, développer les

industries culturelles et touristiques pour soutenir la transformation économique et promouvoir le rayonnement international du pays. La création en 2025 du Faso Films Fonds (FFF), doté d'un milliard de francs CFA, et la mise en place de l'Agence Burkinabè du Cinéma et de l'Audiovisuel (ABCA), issue de la fusion de l'école de cinéma ISIS, du FESPACO et du Centre National de la Cinématographie, traduisent la volonté de structurer la filière et faire du cinéma un pilier de la vision culturelle nationale. Toutefois, la crise sécuritaire et économique a fragilisé le secteur, limitant les investissements et les activités, même si la culture demeure un vecteur essentiel de résilience et de cohésion sociale. Dans le cadre de la Réconciliation, Paix et Progrès (RPP), elle s'aligne sur les priorités nationales pour construire un « Burkinabè de type nouveau » recentré sur les valeurs endogènes, illustré par l'instauration d'une journée des coutumes et traditions le 15 mai, la réduction des jours fériés religieux et la tenue de grandes célébrations comme la Semaine Nationale de la Culture, le FESPACO et le SIAO, qui témoignent de la résilience des populations et de l'attractivité du pays.

### **Domaine de la santé**

Les défis dans le secteur de la santé demeurent considérables, notamment en lien avec l'insécurité et les déplacements massifs de populations. Cette situation a fortement perturbé l'offre de soins, entraînant la fermeture (15,1%) ou le fonctionnement limité (23,3%) de nombreuses formations sanitaires et privant plus de 2,5 millions de personnes d'accès aux services essentiels.<sup>30</sup> Les populations déplacées internes, majoritairement des femmes et des enfants, sont exposées à des risques sanitaires accrus, tandis que les agents de santé, confrontés à des conditions de travail difficiles et à des traumatismes psychologiques, voient leur capacité d'intervention réduite. Parallèlement, le pays fait face à une recrudescence de maladies à potentiel épidémique, notamment la COVID-19, la dengue et la rougeole, ainsi qu'à des défis persistants liés au paludisme, au VIH/SIDA, à la malnutrition et à l'augmentation des maladies non transmissibles. Bien que des progrès aient été réalisés à partir de 2015, la morbidité et la mortalité restent élevées. L'espérance de vie a augmenté, mais les taux de mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile n'ont pas atteint les cibles fixées<sup>31</sup>. L'accès au sang sûr reste très insuffisant, touchant particulièrement les enfants et les femmes enceintes, malgré les efforts du Centre National de Transfusion Sanguine. En 2023, 135 818 poches ont été collectées, un volume bien en dessous des besoins. Pour 2024, le ministère de la Santé a fixé un objectif de 235 928 poches afin de répondre à la demande croissante.<sup>32</sup>

Dans ce contexte complexe, le système de santé burkinabè combine des avancées et de fortes fragilités. Il bénéficie d'une organisation claire, de progrès vers l'assurance maladie universelle et d'un appui croissant des partenaires, mais reste limité par la vétusté des infrastructures, le manque et la mauvaise répartition du personnel, les ruptures de médicaments et la faiblesse des données sanitaires. Dans un contexte où la densité du personnel est très inférieure aux normes internationales, les recommandations de l'OMS — comme la formation communautaire aux premiers secours et l'intégration des soins de réadaptation à tous les niveaux du système de santé — sont particulièrement pertinentes. Pour répondre à ces défis, le Burkina Faso a engagé d'importantes réformes structurantes à travers le PNDS 2021-2030, la SNSC 2024-2028, la PSS 2018-2027 et d'autres initiatives visant à renforcer la gouvernance, le financement, la résilience et l'équité du système de santé.

### **Droits humains, genre et jeunesse**

La situation des droits humains et du genre au Burkina Faso demeure particulièrement préoccupante dans un contexte marqué par une crise sécuritaire. Celle-ci engendre des violations des droits fondamentaux, restreint les libertés civiles et politiques et accentue la détérioration des droits économiques et sociaux. Les personnes déplacées internes (PDI) illustrent cette vulnérabilité : près de 58,42 % sont des enfants et 23,97 % des femmes, tandis que le nombre de veuves et d'orphelins, civils comme militaires, ne cesse d'augmenter<sup>33</sup>. Cette fragilisation accroît l'exposition des groupes marginalisés aux violences basées sur le genre, lesquelles se sont intensifiées avec l'extension des attaques terroristes et l'effondrement partiel des services publics. Sur le plan socio-culturel, les violences basées sur le genre persistent sous diverses formes : mutilations génitales féminines, violences physiques et sexuelles, mariages forcés et mariages d'enfants, exclusion sociale. Les discriminations intrafamiliales, les atteintes à l'intégrité physique et morale, ainsi que la préséance accordée aux garçons témoignent de la persistance des inégalités à l'égard des femmes. Malgré l'adoption de lois et de stratégies, telles que la Stratégie Nationale Genre 2020-2024, les inégalités structurelles demeurent dans les sphères économiques, politiques et sociales, ainsi que dans la lutte contre les violences de genre.

Dans le domaine de l'éducation, le Burkina Faso a atteint la parité filles/garçons au primaire et au post-primaire.<sup>34</sup> Toutefois, les inégalités réapparaissent au niveau secondaire et s'accroissent dans l'enseignement supérieur<sup>35</sup>. Les jeunes de 15-35 ans représentent 32,6 % de la population totale<sup>36</sup>, et

leur chômage constitue un facteur majeur de vulnérabilité : il favorise leur marginalisation, les expose à des migrations précaires et accroît le risque d'instrumentalisation par des groupes armés. Cette situation souligne l'urgence de renforcer les politiques publiques et les programmes de développement afin de promouvoir l'égalité de genre, de protéger les droits humains et d'offrir des perspectives socio-économiques durables à la jeunesse.

### **La société civile, l'espace civique et rôle des partenaires**

---

La société civile burkinabè, riche par la diversité de ses acteurs et la pluralité de ses domaines d'action, joue un rôle historique dans les transformations politiques et la promotion des droits. Elle regroupe syndicats, organisations confessionnelles, organisations paysannes, ONG et associations œuvrant pour les services sociaux de base, la réduction de la pauvreté, la gouvernance et la protection de l'environnement, ainsi que des mouvements citoyens engagés pour la transparence et le contrôle de l'action publique. Son influence s'est illustrée lors de moments clés, notamment l'insurrection populaire de 2014, et elle continue d'exercer une fonction de veille citoyenne pour accompagner la transition et plaider en faveur de réformes profondes.

Cependant, l'espace civique se rétrécit sous l'effet des restrictions administratives, de la suspension des partis politiques et de certains OSC, et des contraintes liées à la loi n°011-2025/ALT sur la liberté d'association, l'adoption de mesures tel que le visa statistique pour les études et les recherches, la nationalité des représentants pays pour les ONG, les délais de traitement des dossiers de renouvellement de récépissés et autorisations d'exercer. Ce nouveau contexte, combiné à la dépendance aux financements extérieurs et aux tentatives de récupération politique, fragilisent l'indépendance et la légitimité des organisations. Les implications pour la gouvernance sont majeures : affaiblissement des contre-pouvoirs, réduction de la participation citoyenne et risque de polarisation sociale. Pour préserver la stabilité et la cohésion, il est essentiel de garantir un cadre juridique clair, de renforcer la transparence et de promouvoir un dialogue inclusif entre l'État et la société civile, afin que cette dernière puisse continuer à jouer son rôle de contrôle démocratique et de mobilisation sociale.

### **Liens avec la coopération bilatérale belge et autres acteurs (inter)nationaux**

---

Les partenaires internationaux, tels que les ACNG belges, jouent un rôle crucial en mobilisant des financements humanitaires et à long terme, en renforçant les capacités locales et en menant un plaidoyer international pour la protection des droits fondamentaux et le soutien aux populations vulnérables. Dans un contexte de fragilité exacerbée, la mise en place d'approches fondées sur la synergie, la complémentarité et les alliances stratégiques est essentielle pour orienter les stratégies d'adaptation et renforcer l'efficacité des interventions. Le CSC encourage des actions multi-acteurs, impliquant non seulement les partenaires traditionnels, mais aussi une diversité d'acteurs nationaux et internationaux. Au niveau national, l'action publique repose sur les ministères sectoriels et leurs services déconcentrés, tandis que la société civile burkinabè contribue à porter la voix des communautés et à renforcer la redevabilité, et que le secteur privé — incluant les organisations professionnelles, les opérateurs économiques des chaînes de valeur et les institutions financières — constitue un levier essentiel pour la création d'emplois et la dynamisation des filières.

Le programme d'ENABEL soutient l'entrepreneuriat inclusif, le renforcement des capacités des institutions publiques et l'autonomisation socio-économique des femmes et des jeunes, avec une attention particulière portée à la fragilité. Ses interventions s'inscrivent dans les priorités nationales en matière de sécurité alimentaire, d'agriculture durable et de résilience climatique, tout en contribuant aux engagements internationaux de la Belgique, notamment en matière de climat, de stabilité et d'égalité de genre. Le programme bilatéral en cours prendra fin en octobre 2026, et un nouveau programme sera élaboré dans le courant de l'année 2026. Sur le plan international, le contexte actuel impose de renforcer l'approche nexus humanitaire-développement-paix, en développant des partenariats avec les acteurs humanitaires, onusiens et non gouvernementaux, afin d'assurer une réponse structurelle et durable aux crises prolongées. L'Union européenne figure parmi les partenaires stratégiques, avec son programme multi-annuel 2021-2027 axé sur trois priorités : la paix, la cohésion sociale et la bonne gouvernance ; le développement humain inclusif, notamment l'accès aux services sociaux et la protection sociale ; et l'économie verte et résiliente, pour promouvoir la croissance durable, la sécurité alimentaire et l'emploi des jeunes et des femmes.

### 3. RISQUES IDENTIFIÉS

Les risques identifiés relèvent principalement de facteurs macro-contextuels et institutionnels susceptibles d'affecter l'ensemble des acteurs du CSC et, potentiellement, leur capacité à opérer durablement au Burkina Faso. Ils feront l'objet d'un suivi régulier tout au long de la période 2027-2031. En matière de gestion, le CSC poursuivra une actualisation collective de ces risques, encouragera le partage de bonnes pratiques et, lorsque pertinent, facilitera des actions conjointes entre acteurs.

| N° | Description du risque                                                                                                                                       | Impact sur les cibles Stratégiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Probabilité | Impact | total | Mesures de gestion                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | Impact du changement climatique et des catastrophes naturelles                                                                                              | <b>Cible 1 et 2 :</b> Conditions météorologiques extrêmes (sécheresses prolongées, poches de sécheresses, inondations etc.) ; Recrudescence de certains types d'ennemis des cultures (chenille légionnaire, mineuse de la tomate) et la contamination à l'aflatoxine ; <b>Cible 2 :</b> Exacerbations des effets du changement climatique entraînant des catastrophes naturelles et une dégradation des ressources naturelles ; <b>Cible 3 :</b> Augmentation des cas de paludisme et des maladies d'origine hydrique (par ex. les maladies diarrhéiques) | 4           | 4      | 16    | <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Appui à l'adaptation et à la résilience des communautés ;</li> <li>◦ Renforcement des appuis et adaptation des stratégies d'intervention ;</li> <li>◦ Diversification des activités agricoles ;</li> <li>◦ Promotion de semences paysannes ;</li> <li>◦ Renforcement de capacités sur les bonnes pratiques agroécologiques et diffusion de nouvelles techniques d'adaptation au changement climatique et gestion durable des terres ;</li> <li>◦ Investissement dans les aménagements et la sécurisation des espaces agro-pastoraux et hydroagricoles ;</li> <li>◦ Collaboration avec la recherche et promotion de la recherche paysanne ;</li> <li>◦ Collaboration avec la recherche autour de solutions pour la lutte biologique et de variétés plus résistantes ;</li> <li>Redéfinition/ajustement des objectifs des interventions ; renforcement des systèmes d'alerte précoce</li> </ul> |
| 2  | Environnement administratif national dynamique (difficulté d'accès à certaines zones, changement d'orientations politiques, suspensions d'interventions...) | <b>Impact transversal aux cibles :</b><br>Suspension/réduction des financements liés à la non-adhésion des bailleurs de fonds à l'obligation pour les ONG de domicilier leurs comptes dans la banque du Trésor ; Retard dans la mise en œuvre des activités ou suspension des interventions liés à l'obligation de requérir aux visas statistiques pour les études et évaluations : Retrait des partenaires financiers du pays.                                                                                                                           | 5           | 4      | 20    | <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Orientation d'une plus grande partie des fonds des ACNG vers les investissements ;</li> <li>◦ Flexibilité dans l'exécution des interventions ;</li> <li>◦ Plaidoyer auprès des autorités publiques ;</li> <li>◦ Anticipation dans la planification</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

| N° | Description du risque                                                                                                                                                                        | Impact sur les cibles Stratégiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Probabilité | Impact | total | Mesures de gestion                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3  | Persistance de l'insécurité (suspension d'intervention, inaccessibilité de zones, enlèvement des acteurs humanitaires et de développement, augmentation des PDI et besoins humanitaires ...) | <b>Cible 1</b> : Réduction des investissements publics dans l'agriculture familiale, due à l'éviction par les dépenses sécuritaires. ; pertes de revenus agricoles ; insécurité alimentaire et nutritionnelle : Forte migration des jeunes vers les centres urbains et les sites d'orpaillage.<br><b>Cible 2</b> : Inaccessibilité aux ressources naturelles, réduction des investissements publics pour la gestion durable des ressources naturelles ;<br><b>Cible 3</b> : Fermeture des formations sanitaires ; Départ du personnel de santé ; Rupture des produits pharmaceutiques. <b>Cible 4</b> : Fermeture des écoles ; Départ des encadreurs pédagogiques | 3           | 4      | 12    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Plans de contingences et de sécurité ;</li> <li>Intégration de l'approche nexus dans le design des interventions ;</li> <li>Outils de suivi digitalisés ;</li> <li>Renforcement des mesures de sécurité ;</li> <li>Renforcement des capacités des partenaires ;</li> <li>Synergie avec les acteurs humanitaires ;</li> <li>Mise en place d'actions de substitution pour maintenir les services (animateurs endogènes) ;</li> <li>Développement d'argumentaires et plaidoyer pour le financement de l'agriculture ;</li> <li>Recherche de synergies avec d'autres acteurs (ENABEL...) ;</li> <li>Flexibilité de nos interventions pour prendre en compte de nouveaux besoins ;</li> <li>Diversification des AGR pour les jeunes et les femmes ;</li> <li>Choix de zones peu ou pas impactées par l'insécurité</li> </ul> |
| 4  | Conflits communautaires et aggravation des situations de replis identitaires face aux enjeux de gestion des ressources naturelles                                                            | <b>Impact transversal aux cibles</b> : Perte de moyens de production ; Migration de populations ; Stigmatisation de communautés bénéficiaires ; Atteinte à l'intégrité physique ; Difficulté à trouver des familles d'accueil ; Tension sociale                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 2           | 3      | 6     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Investissement dans des approches intégrées d'analyse des territoires ;</li> <li>Utilisation des approches sensibles aux conflits dans les analyses ;</li> <li>Ajustement des messages au contexte ;</li> <li>Adaptation de certaines interventions aux enjeux de cohésion sociale ;</li> <li>Vigilance dans la communication afin de ne pas renforcer des stéréotypes ;</li> <li>Positionnement neutre ;</li> <li>Approche sensible aux conflits pour s'assurer que les actions restent inclusives et ne détériorent pas l'existant</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 5  | Mobilité des agents des services techniques et des collectivités territoriales                                                                                                               | <b>Impact transversal aux cibles</b> : Difficulté et/ou retard dans la mise en œuvre des activités ; Non appropriation des acteurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 3           | 3      | 9     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des capacités techniques des services ;</li> <li>Information, sensibilisation régulière et/ou plaidoyer ;</li> <li>Réaménagement budgétaire et des interventions</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 6  | Coupure/réduction budgétaire au cours de la mise en œuvre de nos interventions                                                                                                               | <b>Impact transversal aux cibles</b> : Non-respect des engagements ; Baisse des transferts de fonds vers les partenaires ; Non atteinte des objectifs de développement et humanitaire ; Fuite des cerveaux, mobilité des personnes formées.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 1           | 4      | 4     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des capacités en mobilisation des ressources ;</li> <li>Plaidoyer ;</li> <li>Renforcement de la collaboration entre ACNG ;</li> <li>Privilégier le recrutement de l'expertise nationale</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

#### 4. PRÉSENTATION DES CIBLES STRATÉGIQUES

À la lumière de l'analyse du fonctionnement du CSC 2022-2026, de l'évolution du contexte national et des enseignements tirés des expériences passées, les ACNG ont convenu de maintenir les cinq thématiques stratégiques du CSC Burkina Faso : 1) **agriculture/systèmes alimentaires durable et résilientes**, 2) **environnement**, 3) **santé**, 4) **éducation et formation, culture et 5) gouvernance**. Ces thématiques, confirmées après une analyse approfondie et des consultations avec les parties prenantes, intègrent des ajustements pour mieux répondre aux défis actuels. La stratégie demeure fondée sur la contribution aux **Objectifs de Développement Durable (ODD)**, avec **des éléments transversaux qui structurent et orientent l'ensemble des interventions** :

- **Une approche fondée sur les droits humains**, essentielle pour les ACNG et leurs partenaires, guide les actions en faveur de la réduction des inégalités, de la promotion de la dignité humaine et du renforcement de la justice sociale.
- **Les droits des femmes et la lutte contre les inégalités de genre** constituent des priorités stratégiques majeures, intégrées de manière transversale dans chaque cible et dans les approches qui les accompagnent.
- **L'inclusion et l'autonomisation des jeunes** sont renforcées dans ce CSC, avec une attention particulière portée à leur accès à leurs droits, à la formation, à l'emploi, et à la santé.
- **L'environnement et l'action climatique**, bien qu'abordés dans une cible dédiée, irriguent également les autres cibles à travers des approches sensibles au climat et à l'environnement, visant parfois directement leur protection et leur amélioration.
- **Leave No One Behind** : Le CSC vise à réduire les inégalités et les discriminations en intégrant les populations les plus vulnérables dans les programmes de développement et en s'attaquant aux causes structurelles de la pauvreté et de l'exclusion. Cette approche repose sur deux axes : (1) renforcer la participation des groupes vulnérables aux processus décisionnels et améliorer leur résilience, notamment celle des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap ; (2) intégrer une analyse des conflits et une approche sensible aux conflits dans l'élaboration des théories du changement des programmes.
- **Le Triple Nexus** engage les acteurs à renforcer la cohérence entre aide humanitaire, développement et consolidation de la paix, avec une attention particulière portée au Sahel, contribuant ainsi à l'opérationnalisation du Nexus au Burkina Faso.

Enfin, conformément à l'agenda transformationnel des ODD — qui met en avant les interconnexions et les partenariats multi-acteurs — le CSC Burkina Faso se positionne comme un cadre privilégié pour renforcer les synergies entre et au-delà des approches et cibles. Au-delà des complémentarités déjà identifiées, ou à développer présentées dans les chapitres suivants consacrés aux cibles stratégiques, **les ACNG s'engagent à mettre en œuvre, de manière transversale, des actions visant à affiner l'identification des synergies et complémentarités et à garantir leur suivi**, afin d'assurer une cohérence et une efficacité accrues dans la mise en œuvre des interventions. Il s'agit de :

- Echanger activement entre ACNG et entretenir un dialogue régulier avec l'Ambassade, la DGD et ENABEL sur nos interventions respectives et le suivi et gestion des risques ;
- Mettre à jour et élargir la cartographie des interventions (modèle développé en 2025 par ENABEL), en collaboration avec la coopération bilatérale et les acteurs humanitaires belges, avant la soumission des programmes en juin 2026, afin d'affiner les complémentarités et renforcer les synergies.
- Assurer l'appropriation de la matrice des synergies par toutes les parties prenantes y compris les partenaires, les acteurs humanitaires et les CSC Travail Décemment et HES4SD, à travers un atelier de lancement, et ensuite assurer un suivi semestriel des synergies pendant la mise en œuvre ;
- Renforcer l'approche Nexus par l'identification des synergies et complémentarités, et une concertation régulière au sein du CSC. Les partenariats avec des organisations œuvrant pour la paix, tel que celui établi avec *Search For Common Ground* (SFCG) dans le cadre du CSC 2022-2026, seront consolidés afin de garantir une attention accrue à la dimension paix et sensibilité aux conflits ;
- Renforcer l'approche genre et développement en collaboration avec Team Belgium, via le renforcement des capacités des partenaires et la mutualisation des expertises et des budgets ;
- Soutenir des axes de plaidoyer commun avec les partenaires et les acteurs humanitaires, à travers l'identification de ces axes, le renforcement des capacités des partenaires et le suivi-évaluation d'un plan de plaidoyer ;
- Faciliter l'échange d'informations entre ACNG sur les propositions de projets et de financements, et le cas échéant, travailler en consortium pour maximiser l'impact.

## 5. CIBLE STRATÉGIQUE 1 | PROMOUVOIR, AVEC LA PARTICIPATION DES FEMMES ET DES JEUNES, UN SECTEUR AGRICOLE PERFORMANT, DURABLE ET BASÉ SUR L'AGRICULTURE FAMILIALE POUR ASSURER DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES ET RÉSILIENTES

### 5.1. PERTINENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT

#### **Lien avec l'analyse de contexte et les leçons tirées du CSC précédent**

Comme décrit dans la chapitre 2, le système alimentaire au Burkina Faso, largement fondée sur l'agriculture familiale, est confrontée à de multiples défis : vulnérabilité aux catastrophes naturelles, crises alimentaires récurrentes, inégalités de genre et intergénérationnelles, forte pression démographique sur les ressources, manque de coordination entre les acteurs, érosion des capacités de production, pauvreté croissante et affaiblissement de la cohésion sociale, notamment sous l'effet des activités minières et du changement climatique. À cela s'ajoute le contexte sécuritaire, qui perturbe la production, les marchés et l'accès aux ressources. Les déplacements internes accentuent encore la pression sur les ressources dans les zones d'accueil, tandis que l'inaccessibilité de certaines zones agricoles limite la mise en œuvre des activités et fragilise davantage les systèmes alimentaires. L'insuffisance de coordination entre acteurs et l'application insuffisante des réglementations environnementales et sanitaires compliquent également l'efficacité des politiques publiques.

Face à ces enjeux, les membres du CSC orientent leurs actions vers la construction de systèmes alimentaires durables et résilients garantissant les droits fondamentaux (alimentation, foncier, revenus décents, sécurité). Ces systèmes sont essentiels pour une croissance inclusive, la lutte contre la pauvreté et la faim, la résilience aux chocs, la réduction des inégalités de genre et l'intégration des jeunes. L'ambition est de renforcer l'approche systémique en tenant compte de la fragilité accrue des populations et de l'impératif de transition écologique. Les priorités incluent l'accès sécurisé au foncier, la gouvernance locale des ressources naturelles, le développement de filières stratégiques (riz, lait, aviculture familiale, maraîchage, halieutique, etc.) et une meilleure intégration agriculture-élevage. Les ACNG et leurs partenaires s'engagent à moderniser l'agriculture familiale en renforçant les acteurs clés (organisations paysannes, services publics, organisations de femmes et de jeunes), en soutenant les filières locales et en créant des opportunités économiques pour les jeunes et les femmes. Ils promeuvent également les pratiques agroécologiques et la territorialisation des systèmes alimentaires durables et résilients.

Les leçons du CSC 2022-2026 confirment la nécessité de :

- Améliorer la coordination entre acteurs humanitaires, du développement et de la paix ainsi tant au niveau national que local.
- Adopter une approche systémique couvrant production, transformation, commercialisation, consommation, gouvernance et nutrition, avec une coordination territoriale renforcée ;
- Développer l'agroécologie et les chaînes d'approvisionnement courtes ;
- Adapter les services des IMF aux besoins des acteurs des chaînes de valeur ;
- Promouvoir les filières prioritaires en cohérence avec les politiques nationales ;
- Créer des emplois pour les jeunes et les femmes ;
- Garantir un accès équitable aux ressources dans une approche sensible aux conflits ;
- Renforcer les mécanismes endogènes de prévention des conflits et de cohésion sociale ;
- Préserver les zones de pâturage et réguler l'exploitation minière ;

#### **Lien avec les besoins et priorités des partenaires et implication des partenaires et groupes cibles**

Les priorités identifiées par les partenaires et les groupes cibles convergent vers une approche intégrée des systèmes alimentaires durables. Elles portent notamment sur : (i) l'intégration de la gouvernance alimentaire dans la planification locale et l'amélioration de l'accès équitable aux facteurs de production (terre, eau, équipements, financements) pour les femmes et les jeunes ; (ii) le renforcement de mécanismes de financement inclusifs ; (iii) la sensibilisation des consommateurs à des choix alimentaires responsables ; et (iv) la promotion de l'économie circulaire, notamment via une meilleure gestion des déchets dans les unités de transformation.

Les partenaires insistent également sur la valorisation des produits agricoles, la transition agroécologique et la réduction des pertes post-récolte, tout en créant des emplois décents pour les femmes et les jeunes dans les filières agricoles, pastorales et halieutiques. L'accès aux énergies renouvelables et la diffusion de technologies vertes (biodigesteurs, foyers améliorés, biogaz) sont considérés comme des leviers essentiels pour renforcer la durabilité des systèmes alimentaires. La digitalisation, l'organisation des marchés et l'implication active des acteurs dans le dialogue

multi-acteurs et le suivi des interventions doivent permettre de renforcer le pouvoir d'action des groupes cibles. Les besoins spécifiques des PDI et des communautés hôtes s'inscrivent dans cette dynamique : leur inclusion dans les dispositifs de production, de transformation et de commercialisation est indispensable pour préserver les acquis du développement, renforcer la résilience, garantir des moyens de subsistance durables et inclusifs, et favoriser la cohésion sociale entre les différentes communautés.

Ces priorités concernent un large éventail d'acteurs : organisations paysannes, autorités territoriales, services techniques de l'État, consommateurs, ONG locales, femmes, jeunes, personnes déplacées internes et retournées, acteurs de la distribution, autorités nationales et l'Alliance des États du Sahel (AES).

### **Liens avec les ODD et les politiques nationales et locales**

---

Les initiatives des ACNG s'inscrivent pleinement dans l'Agenda 2030 et contribuent à plusieurs ODD. Elles ciblent en priorité les populations les plus pauvres (ODD 1), agissent contre la faim en soutenant une agriculture durable (ODD 2) et renforcent l'autonomisation économique des femmes paysannes, particulièrement défavorisées dans l'accès et le contrôle des moyens de production (ODD 5). Elles promeuvent une gestion durable de l'eau (ODD 6), une croissance économique inclusive et le travail décent (ODD 8), ainsi que des modes de consommation responsables fondés sur les produits locaux (ODD 12). Elles renforcent la résilience face au changement climatique (ODD 13), soutiennent la préservation et la régénération des sols via l'agroécologie (ODD 15), encouragent des sociétés pacifiques et des institutions responsables (ODD 16) et favorisent la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement (ODD 17). En adoptant une approche inclusive — notamment via l'approche 1A — elles contribuent au principe du *Leave No One Behind*. La jeunesse, considérée comme un acteur clé de l'Agenda 2030, est également placée au cœur des interventions, en particulier pour les ODD 8 et 16.

Dans un contexte complexe mais porteur d'opportunités, l'action des ACNG s'aligne sur les priorités nationales et régionales en matière de sécurité alimentaire et d'agriculture, tout en défendant les intérêts des agriculteurs et agricultrices familiaux, en particulier les femmes, les jeunes, les PDI, les personnes retournées et les communautés hôtes. La cible agriculture s'inscrit dans les principaux cadres nationaux — RAF, Offensive agropastorale, initiatives Faso Guulgo et Faso Kossam, PNSAN — et s'appuie sur des stratégies structurantes telles que l'agroécologie (2023-2027), l'agriculture contractuelle (2024-2028) et la stratégie rizicole (2020-2030), ainsi que sur des mesures récentes comme la normalisation des bio-intrants, la création de la SOBIMA et la loi 010-2025 sur les engrais. Ensemble, ces orientations offrent un cadre solide pour moderniser l'agriculture familiale et renforcer la durabilité des systèmes alimentaires.

La cible répond par ailleurs aux priorités de la note politique générale du Ministre Prévot (avril 2025), notamment en matière de biens publics mondiaux : climat, santé et stabilité. La Belgique y réaffirme son engagement pour l'adaptation climatique, la biodiversité, les systèmes alimentaires durables, l'intégration du climat dans la coopération internationale et l'égalité de genre comme principe transversal. Elle est également cohérente avec les axes du Programme de coopération gouvernementale Belgique–Burkina Faso, qui met l'accent sur l'entrepreneuriat, le renforcement des capacités et l'appui aux femmes. En promouvant des pratiques agroécologiques, la cible contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la résilience des populations vulnérables face au changement climatique. Elle s'aligne sur l'Accord de Paris et les engagements réaffirmés à la COP30, où les parties — dont le Burkina Faso via son NDC actualisé — ont appelé à accélérer la mise en œuvre des NDC 3.0 et du Global Goal on Adaptation.

### **Liens avec d'autres parties prenantes**

---

En favorisant le travail multi acteurs au sein du CSC, via la concertation entre parties prenantes du monde agricole (approche 1G) et la construction d'alliance (approche 1H), avec les acteurs humanitaires et de la recherche et ceux des autres cibles. Une meilleure articulation avec les acteurs humanitaires, dans une logique de localisation, permettra de répondre aux besoins immédiats des communautés affectées par les crises (PDI et communautés hôtes), tout en préservant des chaînes de valeur durables et productives et en favorisant l'intégration des personnes déplacées. Cette approche intégrée contribuera à renforcer la résilience des systèmes alimentaires dans leur ensemble, en répondant aux urgences tout en consolidant des solutions durables.

Les principaux partenaires potentiels incluent les institutions humanitaires et de développement (projets de l'UE, Enabel, ACNG non belges, FAO, PAM, HCR, PNUD, IFDC, ONG locales), les programmes gouvernementaux engagés dans la sécurité alimentaire et la résilience, les institutions de recherche telles que l'IRSAT, l'INERA, les universités et centres spécialisés, ainsi que les institutions financières, notamment les IMF, les banques classiques et les acteurs du financement inclusif. Ensemble, ces

partenariats offrent de réelles opportunités de complémentarité et de synergie, permettant de renforcer une approche intégrée et multi-acteur capable de répondre aux urgences tout en consolidant des solutions durables. Afin d'assurer une meilleure coordination avec les interventions humanitaires dans le cadre du nexus, les ACNG se coordonnent au sein du CSC avec les acteurs à double mandat, et collaborent avec des structures telles que l'ICCG, le FONGIH et le SPONG.

## 5.2 APPROCHES DE LA CIBLE STRATÉGIQUE AGRICULTURE ET SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES ET RÉSILIENTES

| Approches |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | ACNG participants<br>(à titre indicatif)                                                 |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1A        | Renforcer la <b>résilience</b> des populations vulnérables, y compris les PDI, retournés, et communautés hôtes par la promotion de <b>systèmes alimentaires durables et résilients</b> contribuant à la nutrition et à la <b>cohésion sociale</b> en mettant en œuvre une approche <b>Nexus</b> , soutenant l'accès et la gestion durable et inclusive des ressources naturelles, l'accès à l'alimentation, la mise en place de filets sociaux et leur autonomisation (renforcement des moyens d'existence).<br>(Lien avec les ODD : 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.c, 5.1, 5.a, 5.b, 12.2, 13.1, 13.3, 15.1, 15.3) | Trias, Rikolto, BD, IDP, VSF-B, ULB-C°, HUMUNDI, APEFE, DBA, CRB, AT, Cl.be, Oxfam       |
| 1B        | Renforcer les exploitations familiales et dynamiques communautaires selon une approche intégrée, inclusive et/ou entrepreneuriale pour promouvoir des <b>systèmes productions</b> durables (dont l'agroécologie), diversifiés, connectés au marché local et rentables.<br>(Lien avec les ODD : 1.1, 1.2, 1.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 5.1, 5.5, 5.a, 5.b, 8.4, 8.5, 12.2, 12.3, 12.7, 13.1, 15.1, 15.3)                                                                                                                                                                                                                            | Trias, Rikolto, BD, Solidagro, Oxfam, IDP, VSF-B, ULB-C°, Humundi, APEFE, DBA, AT, Cl.be |
| 1C        | Promouvoir les <b>chaînes de valeur inclusives (genre et jeunes)</b> durables et équitables pour favoriser l'émergence d'une économie locale diversifiée et la création de l'emploi en milieu rural et urbain, par le biais de la structuration des chaînes de valeur, la transformation locale, l'accès au financement afin de renforcer la rentabilité, la compétitivité et la sécurité économique<br>(Lien avec les ODD : 1.1, 1.2, 1.4, 2.3, 2.c, 5.1, 5.5, 5.a, 5.b, 8.4, 8.5, 8.6, 12.2, 12.3, 12.7, 13.1)                                                                                                                    | Trias, Rikolto, BD, Oxfam, IDP, VSF-B, ULB-C°, Humundi, APEFE, DBA, AT, Cl.be, SOLIDAGRO |
| 1D        | Renforcer la production et la résilience de <b>l'élevage</b> à travers le renforcement de la santé animale, l'alimentation, l'accès aux ressources, la formation afin d'accroître la productivité, la durabilité et la rentabilité des activités d'élevage selon une approche One Health<br>(Lien avec les ODD : 1.1, 2.1, 2.2, 3., 3.3, 12.1, 13.1, 13.2)                                                                                                                                                                                                                                                                          | Oxfam, Humundi, VSF, Cl.be, IDP                                                          |
| 1E        | Promouvoir l'intégration d'une <b>économie circulaire</b> pour la valorisation de tous les résidus des chaînes de valeur<br>(Lien avec les ODD : 8.9, 1.1, 2.1, 2.2, 3., 3.3, 12.1, 13.1, 13.2)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | TRIAS, VSF, AT, Solidagro, APEFFE, BD, IDP, Oxfam, Cl.be                                 |
| 1F        | <b>Renforcer les capacités</b> (politiques, organisationnelles, techniques, managériales, en genre, numérique...) des acteurs du monde rural en prenant en compte le genre et les jeunes.<br>(Lien avec les ODD : 1.4, 2.1, 2.3, 2.4, 2.5, 5.1, 5.5, 5.b, 8.4, 12.2, 12.3, 13.3, 13.b, 15.1, 15.3)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Trias, Rikolto, BD, Solidagro, IDP, VSF-B, Humundi, APEFE, DBA, Oxfam, Cl.be, AT         |
| 1G        | Renforcer les <b>espaces de concertation</b> des acteurs des systèmes alimentaires durables pour contribuer aux échanges de pratiques et de points de vue, à la collaboration et à la construction d'une vision commune.<br>(Lien avec les ODD : 1.3, 1.4, 2.3, 2.b, 2.c, 5.5, 8.5, 12.2, 12.3, 12.7, 15.1, 15.3)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Trias, Rikolto, Cl.be, BD, Solidagro, IDP, VSF-B, ULB-C°, Humundi, APEFE, DBA, AT, Oxfam |
| 1H        | Soutenir les initiatives de <b>plaidoyer</b> et d'interpellation des acteurs du système alimentaires durables pour des politiques nationales et régionales favorables à un secteur agricole performant, équitable et durable basé sur l'agriculture familiale dans lequel les femmes et les jeunes jouent un rôle central.<br>(Lien avec les ODD : 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.a, 2.1, 2.2, 2.4, 2.a, 2.b, 2.c, 5.1, 5.5, 5.a, 5.c, 8.3, 8.5, 12.2, 12.3, 12.7, 13.1, 13.2, 15.1, 15.3)                                                                                                                                              | Trias, Rikolto, BD, IDP, VSF-B, Humundi, Oxfam, Solidagro, AT, Cl.be                     |
| 1I        | Promouvoir la <b>recherche-action et l'innovation</b> pour renforcer les stratégies de plaidoyer et/ou favoriser l'amélioration des systèmes alimentaires durables<br>(Lien avec les ODD : 1.5, 2.4, 5.b, 8.4, 12.2, 12.7, 13.1, 13.3, 15.1, 15.3, 17.6, 17.7)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Trias, Rikolto, BD, IDP, VSF-B, ULB-C°, APEFE, DBA, Oxfam, Solidagro, AT, Cl.be          |

### 5.3 SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS DE LA CIBLE STRATÉGIQUE AGRICULTURE ET SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES ET RÉSILIENTES

Les ACNG et leurs partenaires présentent un potentiel de synergies et de complémentarités à la fois sur le plan thématique et géographique. Toutefois, comme les futurs programmes sont encore en phase de conception, il n'est pas encore possible d'en définir précisément l'étendue ou la probabilité. Malgré cela, un dispositif organisé est prévu pour favoriser l'émergence et le renforcement de ces synergies au fur et à mesure de la préparation et de la mise en œuvre des programmes. Dès octobre 2025, les ACNG ont entamé une réflexion collective visant à renforcer la connaissance mutuelle entre membres et à encourager des rencontres bilatérales ou multilatérales pour définir des axes de collaboration concrets. Les partenaires humanitaires recevant un appui de la DGD ont été systématiquement engagés dans ce travail. Une première liste de pistes de synergies et complémentarités, encore en affinage, a été établie et continuera d'être enrichie au fil de l'évolution des programmes, en intégrant systématiquement les partenaires locaux. Ces dynamiques de collaboration dépasseront le cadre du CSC et incluront également d'autres acteurs belges et internationaux, tels qu'Enabel, l'Union européenne ou diverses organisations internationales. Par ailleurs, un suivi régulier et inclusif sera assuré : à chaque réunion du CSC, les ACNG partageront leurs besoins, idées de collaboration et difficultés éventuelles. Un bilan des synergies sera réalisé avant chaque dialogue stratégique, et le schéma des liens entre ACNG sera actualisé en continu, en associant partenaires locaux, Enabel, l'Ambassade, les acteurs humanitaires et les membres des CSC thématiques.

Concernant les synergies et complémentarités potentielles les ACNG ont identifié plusieurs opportunités prometteuses, notamment :

| A. Complémentarités au niveau de la cible agriculture/systèmes alimentaires durables et résilientes et de ses approches |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| A1                                                                                                                      | <b>Nexus – développement-humanitaire-paix</b><br>Cartographier les interventions humanitaires et de paix liées à la sécurité alimentaire et à la cohésion sociale pour identifier les complémentarités en faveur des PDI, retournés et communautés hôtes. Associer l'aide d'urgence (p.ex. kits, cash) aux actions de développement (agroécologie, chaînes de valeur, formation). Créer des espaces de dialogue pour prévenir les conflits et intégrer la cohésion sociale dans les programmes agricoles.<br>ACNG de la cible 1 | A5 | <b>Plaidoyer pour un environnement favorable à l'agriculture familiale</b><br>Trajectoires de plaidoyer sur 1) la reconnaissance officielle des filières locales dans les stratégies nationales de sécurité alimentaire et nutritionnelle, 2) l'accès facilité au financement et aux intrants pour les producteurs familiaux ; 3) renforcement des services vétérinaires et de conseil agricole pour améliorer la productivité et la santé animale ; 4) Investissements dans les infrastructures rurales (routes, stockage, transformation) pour réduire les pertes et améliorer la compétitivité.<br>VSF, Oxfam |
| A2                                                                                                                      | <b>Accès au financement adapté</b><br>Accompagnement des IMF, OP et ACNG et réflexion sur les liens entre IMF et porteurs de projets des acteurs du monde rural.<br>Humundi, Iles de Paix, Autre Terre, Rikolto, Broederlijk Delen, Oxfam, VSF, Solidagro                                                                                                                                                                                                                                                                       | A6 | <b>Formation professionnelle des jeunes handicapés visuels sur l'agriculture et l'élevage</b><br>Formation des jeunes handicapés visuels sur l'agriculture, la culture de contre-saison et l'élevage et soutien à leur installation dans leurs localités d'origine.<br>Sensorial HC, ULB-Coop, Via Don Bosco.                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| A3                                                                                                                      | <b>Appui au filières riz et lait local</b><br>Appui au partenaire commun UNERIZ, identification des défis liés à la chaîne de valeur, répartition des réponses et renforcement des capacités des acteurs entre ACNG<br>Trias, Rikolto, Oxfam (Riz), VSF et Oxfam (lait local)                                                                                                                                                                                                                                                   | A7 | <b>Circuits court de distribution des produits agroécologique</b><br>Création de marché locaux pour rendre plus accessible des produits agroécologiques aux consommateurs et également permettre aux producteurs agroécologiques de mieux vendre leurs produits<br>Autre Terre, Humundi, Solidagro, Rikolto, ULB-Coopération, VSF-B                                                                                                                                                                                                                                                                              |

|                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| A4                                                                                                                      | <b>Partenaire commun – La CPF</b><br>Identification des besoins en renforcement de capacités, concertation et répartition des actions<br>Oxfam, Trias, Humundi                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | A8 | <b>Réduction des pertes post-récolte</b><br>Soutien à l'amélioration des systèmes de récolte et post-récolte pour minimiser les pertes et préserver la qualité des produits<br>Autre Terre, Rikolto et Solidagro                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>B. Synergies au niveau de la cible agriculture/systèmes alimentaires durables et résilientes et de ses approches</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| B1                                                                                                                      | <b>Synergie festival alimentaire</b><br>Organisation des actions de sensibilisation, plaidoyer et visite d'initiative sur les systèmes alimentaires durables afin de susciter l'engouement et les engagements de tous les acteurs du systèmes alimentaires pour une production et consommation responsable. Etapes : 1) Identifier les actions prioritaires ;2) Les ACNGs se positionnent en fonction de leurs expertises ; 3) Les actions sont budgétisées pour le cycle<br>Humundi, Rikolto, Iles de Paix, Solidagro, Autre Terre, Oxfam | B5 | <b>Participation dans le SADER</b><br>La SADER est une coalition d'organisations de la société civile burkinabè engagées pour des systèmes alimentaires durables, équitables et résilients. Elle rassemble des acteurs travaillant sur l'agroécologie et le droit à l'alimentation afin d'influencer les politiques publiques en faveur des populations les plus vulnérables. Etapes : 1) Identifier les actions en synergie prioritaires (telle la journée mondiale de l'alimentation), 2) Les ACNGs se positionnent en fonction de leurs expertises, 3) Les actions sont budgétisées pour le cycle<br>Oxfam, Humundi, Rikolto, Broederlijk Delen, Caritas, Solidagro |
| B2                                                                                                                      | <b>Journée mondiale de l'alimentation</b><br>Contribuer à faire le plaidoyer pour influencer les systèmes alimentaires, note de plaidoyer commun pour interpellier des politiques publiques, promotion des produits agroécologiques et produits biologiques, mise en relation, réseautage entre les producteurs, les acheteurs et consommateurs.<br>Solidagro, Oxfam, Humundi, Rikolto, Broederlijk Delen, Cl.be                                                                                                                           | B6 | <b>Transition agroécologique</b><br>Recherche de synergies des acteurs actifs dans la promotion de la transition agroécologique (recherches-action, semences paysannes, accès au marché, suivi politiques agricoles, ...) : trajectoire de plaidoyer commun, partage des bonnes pratiques<br>BD, Autre Terre, Rikolto, OXFAM, IDP, Trias, SOLIDAGRO, VSF, ULB-C, DBA, Humundi                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| B3                                                                                                                      | <b>Appui aux ménages vulnérables dans le Sanmatenga</b><br>Appui à la formation adaptée en agriculture, culture de contre-saison et en élevage aux jeunes handicapés visuels des zones du Kadiogo, Nando, Guiriko, Nakambé, et à leur installation dans leurs localités d'origine<br>ULB-Coopératlon-Sensorial HC- VIA -DON BOSCO-Trias                                                                                                                                                                                                    | B7 | <b>Commerce et agriculture contractuelle</b><br>Impulser des processus multi-acteurs ambitieux pour forger une vision partagée de relations commerciales véritablement inclusives, et co-construire des propositions politiques audacieuses sur l'agriculture contractuelle et les achats institutionnels, dans une synergie<br>Rikolto, Trias, OXFAM, HUMUNDI                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| B4                                                                                                                      | <b>Foncier et cadre législatif</b><br>Dynamiser le partage d'informations sur l'accès au foncier et assurer un suivi actif de la loi 034-2009 portant régime foncier rural et RAF pour renforcer cohésion sociale et résilience.<br>OXFAM, BD, VSF, APEFE, Humundi, DBA, Cl.be                                                                                                                                                                                                                                                             |    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

- 6 CIBLE STRATÉGIQUE 2 | AMÉLIORER LA RÉSILIENCE ET LE CADRE DE VIE DES POPULATIONS AINSI QU'UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX RESSOURCES NATURELLES ET AUX ÉNERGIES PROPRES, PAR LA VALORISATION DES TERRES DÉGRADÉES, LE PLAIDOYER, LA PROMOTION DE TECHNOLOGIES DURABLES, L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES, ATTITUDES ET PRATIQUES SUR LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ET DE CHANGEMENT CLIMATIQUE, ET UNE GESTION INCLUSIVE DES RESSOURCES QUI RENFORCE LA COHÉSION SOCIALE.

#### 6.1 PERTINENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT

##### **Lien avec l'analyse de contexte et les leçons tirées du CSC précédent**

Comme décrit dans l'analyse de contexte (chapitre 2), le Burkina Faso est confronté à de nombreux défis environnementaux qui, malgré les efforts déployés, demeurent persistants. Les principales problématiques concernent la dégradation des terres, l'érosion de la biodiversité, les effets du changement climatique – notamment la récurrence des catastrophes naturelles –, l'exploitation minière, ainsi que la détérioration du cadre de vie, illustrée par la gestion insuffisante des déchets urbains et les difficultés liées à l'assainissement. À cela s'ajoutent les pollutions de l'eau, de l'air et des sols, ainsi qu'un système énergétique fragile et peu durable.

La pression sur les ressources naturelles reste élevée, alimentée par les activités humaines et l'insécurité, en particulier dans les aires protégées. Cette pression s'intensifie dans les zones d'accueil des Personnes Déplacées Internes (PDI), conséquence des déplacements forcés liés aux violences. Parallèlement, le retour progressif de la sécurité dans certaines régions favorise la réinstallation des populations dans des zones autrefois abandonnées. Cette dynamique soulève deux enjeux majeurs : d'une part, la nécessité d'une exploitation rationnelle des ressources environnementales dans les zones d'accueil ; d'autre part, le soutien à la résilience des communautés qui regagnent leurs territoires.

Sur le plan climatique, le Burkina Faso est exposé à trois menaces principales : l'extension des zones sahélienne et soudano-sahélienne au détriment de la zone soudanienne, la variabilité interannuelle de la pluviométrie et l'augmentation continue des températures. La combinaison de ces phénomènes entraîne une réduction de la disponibilité des ressources en eau, affectant l'alimentation, l'hydroélectricité, l'agriculture, l'élevage et la production forestière. Elle impacte également la santé des populations et des écosystèmes dont elles dépendent. Ces évolutions accentuent la vulnérabilité du pays, marquée par une insécurité alimentaire récurrente et l'aggravation de la pauvreté.

Dans ce contexte, les dynamiques de développement environnemental engagées ou en cours de construction témoignent d'un fort engagement national. Elles se traduisent par des investissements au bénéfice des populations, par la volonté de faire respecter les lois et directives en matière d'environnement, et par une promotion accrue de l'éducation environnementale.

##### **Lien avec les besoins et priorités des partenaires et implication des partenaires et groupes cibles**

Les problèmes environnementaux et climatiques mentionnés ci-dessus affectent particulièrement les populations vulnérables, en majorité rurales. Ces populations se retrouvent en première ligne des impacts climatiques, ce qui exige des réponses inclusives et ciblées pour renforcer leur résilience et leur autonomie. Les inégalités de genre et la pauvreté se conjuguent pour accentuer la vulnérabilité des femmes face aux effets du changement climatique, limitant leur capacité d'adaptation. L'accès restreint à la terre, aux ressources financières et au crédit, à l'information, aux services de santé, à la mobilité et à l'éducation conditionne fortement leur aptitude à faire face aux catastrophes naturelles et à développer des stratégies durables d'adaptation. Cette fragilité est encore plus marquée chez les PDI, qui subissent une double pression : la perte de leurs moyens de subsistance et l'insécurité liée au déplacement forcé.

Les ACNG et leurs partenaires mettent en œuvre des approches intégrées visant une gestion inclusive et durable des ressources naturelles, sensible aux conflits et contribuant à la cohésion sociale, dans un contexte marqué par le changement climatique et l'insécurité dans certaines régions du pays. Ces approches s'appuient sur les priorités définies par nos partenaires — autorités nationales et locales, organisations de la société civile (organisations paysannes, ONG locales, centres de recherche) — et s'intègrent pleinement dans les objectifs stratégiques (OS) et actions prioritaires (AP) de l'Axe 3 du Plan d'action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD), actuellement en vigueur comme politique nationale de développement : « Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale ». Son objectif stratégique 4.4 vise à développer des infrastructures de qualité et résilientes pour soutenir la transformation structurelle de l'économie. Dans ce cadre, l'approche 2D met l'accent sur deux priorités : la relance des travaux des infrastructures énergétiques (AP 03059) et l'entretien ainsi que la maintenance des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau (AP 03037).

Ces actions contribuent à renforcer la durabilité des équipements essentiels et à garantir un accès fiable aux services énergétiques et hydriques, indispensables au développement économique et social du pays. L'objectif stratégique 4.5 vise à inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles en renforçant la résilience climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre des secteurs prioritaires (AP 03039), et en favorisant la récupération des terres dégradées (AP 03042). Ces actions combinées permettent de restaurer les écosystèmes, de protéger les ressources naturelles et de soutenir les communautés dans leur adaptation aux effets du changement climatique.

### **Liens avec les ODD et les politiques nationales et locales**

Les approches proposées s'inscrivent dans les ODD suivants :

- ODD 1 : par le renforcement de la résilience des personnes vulnérables face aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres catastrophes d'ordre environnemental ;
- ODD 2 : par la mise en œuvre de pratiques agricoles résilientes contribuant à la préservation des écosystèmes et renforçant les capacités d'adaptation aux changements climatiques ;
- ODD 5 : par le renforcement des droits de femmes pour l'accès aux ressources naturelles ;
- ODD 7 : La promotion d'énergies renouvelables et de technologies plus efficaces du point de vue énergétique ;
- ODD 8 : La promotion d'emploi vert ;
- ODD 9 : La promotion de procédés industriels propres et respectueux de l'environnement ;
- ODD 11 : La réduction de l'impact environnemental négatif des villes par une meilleure gestion des déchets ;
- ODD 12 : La gestion durable des ressources naturelles et leur utilisation rationnelle ;
- ODD 13 : le renforcement de la résilience et des capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat ;
- ODD 15 : la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres ;
- ODD 17 : le Transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Les principaux documents de référence en matière d'environnement et de changement climatique au Burkina Faso demeurent d'actualité et constituent le socle des interventions. Il s'agit notamment de la Loi n°003-2011/AN portant Code forestier, de la Loi n°006-2013/AN portant Code de l'environnement, de la Loi n°008-2014/AN relative au développement durable, ainsi que de la Loi n°002-2001/AN sur la gestion de l'eau. À ces textes s'ajoutent plusieurs politiques nationales et sectorielles, telles que la Politique Nationale de Développement Durable (PNDD, 2013), la Politique sectorielle agro-sylvo-pastorale (PS-ASP, 2018-2027), la Politique nationale de l'eau (2015-2030), la Politique sectorielle de l'énergie (POSEN, 2014-2025), la Politique sectorielle Environnement, Eau et Assainissement (PS-EEA, 2018-2027), ainsi que la Politique sectorielle de recherche et innovation (2018-2027). Les instruments stratégiques tels que, le Programme de Définition des Cibles de la Neutralité en matière de Dégradation des Terres (PDC/NDT, 2018-2030), et le Programme National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PN-GIRE, 2016-2030) complètent ce cadre de référence.

Depuis le précédent Cadre Stratégique de Coopération (CSC), de nouvelles stratégies et législations sont venues renforcer cet arsenal. On peut citer le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNA, 2024-2028), la Stratégie nationale de l'Initiative Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel et son plan d'action (2025-2029), La Contribution Nationale Déterminée (CDN 3.0), la Vision 2050 pour un développement à faible émission de carbone et résilient au climat, la Stratégie nationale de gestion des déchets plastiques (2023-2027), ainsi que la Bataille pour le Renforcement de la Couverture Végétale (BARCOUVE, en cours d'élaboration). À cela s'ajoutent des avancées législatives récentes, telles que la loi n°045-2024/ALT sur les emballages et sachets plastiques, la loi sur les initiatives carbone en cours d'élaboration, et la loi n°016-2024/ALT portant Code minier du Burkina Faso.

### **Liens avec d'autres parties prenantes**

Les approches des membres de la cible 2 contribuent à renforcer la résilience des populations, et permettent au pays de faire face à la dégradation de l'environnement et effets du changement climatique dans un contexte de fragilité. Cela est en droite ligne avec les priorités de la Belgique qui visent à investir dans des partenariats mutuellement bénéfiques pour relever les défis en matière de paix, sécurité, stabilité, de climat et biodiversité.

Les autres cibles du CSC intègrent de façon transversale la thématique de la conservation et de la protection de l'environnement au niveau :

- Du renforcement de la gouvernance environnementale (cible 5) ;
- De l'éducation et la formation (cible 4) ;

- Des infrastructures de base, notamment au niveau de la santé (cible 3) et de l'éducation (cible 4) ;
- De l'agriculture et des systèmes alimentaires durables (Cible 1).

L'intégration de la conservation et de la protection de l'environnement constitue une convergence potentiel avec les réponses humanitaires. Elle permet non seulement de réduire l'empreinte écologique des interventions, mais aussi de renforcer la durabilité des solutions apportées aux populations vulnérables. Par ailleurs, la prévention des conflits liés à la gestion des ressources naturelles et la réponse au changement climatique constituent des liens stratégiques potentiels entre les acteurs humanitaires, environnementaux et de la paix.

La cible 2 est également en lien avec les portefeuilles de la coopération bilatérale belge portés par Enabel dans le pays. Il s'agit notamment : (i) du Portefeuille Thématique Climat et Environnement au Sahel (dont les axes d'intervention s'appuient sur les piliers de l'initiative Grande Muraille verte) et dont la mise en œuvre est effectuée en partenariat avec des ACNG de la cible 2 ; (ii) du programme de coopération au Burkina Faso, dont le processus de formulation implique des ACNG de la cible.

Les approches de la cible sont aussi en lien avec des programmes de certaines agences des Nations unies que sont la FAO et le PNUD, et des ONG internationales intervenantes dans le pays que sont TreeAid, SOS Sahel, UICN, Solidar Suisse, etc.

## 6.2 APPROCHES DE LA CIBLE STRATÉGIQUE ENVIRONNEMENT

| Approches |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | ACNG participants<br>à titre indicatif                                                               |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2A        | Améliorer la <b>résilience</b> des populations aux crises environnementales et au changement climatique par la mise en place d'actions d'adaptation et d'atténuation et par le renforcement des systèmes d'informations, d'alertes précoces et de gestion de crises.<br>(Lien avec les ODD : 1.5, 2.4, 13.1)              | BD, AT, ULB-C°, APEFE, DBA, Solidagro, CRB, Trias, Rikolto, VSF, Iles de Paix, CI.be, Humundi, Oxfam |
| 2B        | Contribuer à améliorer la gestion et la valorisation des <b>déchets</b> et l' <b>assainissement</b> selon les principes de l'économie sociale et solidaire<br>(Lien avec les ODD : 6.3, 8.3, 8.4, 11.6, 12.4, 12.5)                                                                                                       | Autre Terre, CRB, TRIAS, Rikolto                                                                     |
| 2C        | Contribuer au dialogue et au renforcement des capacités des acteurs sur les droits existants en matière d' <b>industries</b> notamment extractives et aux nuisances liées à l' <b>orpaillage</b><br>(Lien avec les ODD : 6.3, 9.4, 12.4)                                                                                  | BD                                                                                                   |
| 2D        | Contribuer à atténuer les effets des changements climatiques par la <b>promotion d'énergies renouvelables, la protection des berges et des zones humides</b> et de techniques diminuant l'utilisation du bois-énergie<br>(Lien avec les ODD : 6.5, 6.6, 7.1, 7.2, 7.3)                                                    | APEFE, Solidagro, Rikolto, CRB, ULB-C°, Oxfam, TRIAS, Autre terre                                    |
| 2E        | Favoriser la <b>gestion durable et inclusive des ressources naturelles</b> par un accès et contrôle équitable renforçant la <b>cohésion sociale</b> , par la diffusion de bonnes pratiques environnementales et par l'implication du secteur privé.<br>(Lien avec les ODD : 5.a, 6.6, 12.2, 15.1, 15.2, 15.3, 15.5, 15.9) | BD, AT, ULB-C°, APEFE, DBA, Solidagro, Trias, Rikolto, VSF, CRB, CI.be, Oxfam                        |
| 2F        | Promouvoir les énergies renouvelables et l' <b>utilisation rationnelle de l'énergie</b> dans la production et transformation agroalimentaire<br>(Lien avec les ODD : 7.2, 9.2, 9.4)                                                                                                                                       | TRIAS, Oxfam, humundis, CI.be, Rikolto, Solidagro                                                    |
| 2G        | Promouvoir <b>des alliances en matière de plaidoyer</b> en lien avec les changements climatiques et la protection de l'environnement<br>(Lien avec les ODD : 13.3, 13.b, 15.a)                                                                                                                                            | AT, ULB-C°, APEFE, DBA, Solidagro, Trias, Rikolto, V S F, CRB, CI.be, Humundi, Oxfam                 |
| 2H        | Promouvoir la <b>recherche</b> , l'amélioration des connaissances et la promotion de technologies durables sur les effets du changement climatique et la dégradation de l'environnement pour renforcer les stratégies de plaidoyer.<br>(Lien avec les ODD : 2.a, 7.a, 17.6, 17.7, 17.8)                                   | BD, AT, APEFE, DBA, Solidagro, Rikolto, VSF, Iles de Paix, CRB, ULB-C°, Oxfam                        |

### 6.3 SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS DE LA CIBLE STRATÉGIQUE ENVIRONNEMENT

Les ACNG et leurs partenaires présentent un potentiel de synergies et de complémentarités à la fois sur le plan thématique et géographique. Toutefois, comme les futurs programmes sont encore en phase de conception, il n'est pas encore possible d'en définir précisément l'étendue ou la probabilité. Malgré cela, un dispositif organisé est prévu pour favoriser l'émergence et le renforcement de ces synergies au fur et à mesure de la préparation et de la mise en œuvre des programmes (voir chapitre 5.1). Les ACNG ont identifié plusieurs opportunités prometteuses, notamment :

| A. Complémentarités au niveau de la cible environnement et de ses approches |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| A1                                                                          | <p><b>Nexus – développement-humanitaire-paix</b><br/>Cartographier les interventions liées à l'environnement, la cohésion sociale/paix et l'humanitaire pour identifier les complémentarités. Intégrer la prévention des conflits dans les stratégies d'adaptation climatique.</p> <p>ACNG de la cible 2</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| A2                                                                          | <p><b>Mise en œuvre d'actions prioritaires de la nouvelle stratégie et plan d'action 2025-2029 d'initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et Sahel (IGMVSS) au Burkina Faso.</b><br/>L'APEFE est un acteur qui soutient la mise en œuvre de l'IGMVSS à travers des programmes conduits directement avec la Coordination nationale de l'IGMVSS (CN-IGMVSS) au Burkina depuis 2014. Dans le cadre de son programme 22-26, l'APEFE a appuyé la CN-IGMVSS à élaborer la nouvelle stratégie et plan d'action 2025-2029 de l'IGMVSS. Oxfam a aussi signé un accord-cadre avec la CN-IGMVSS. Il est envisagé la mise en œuvre d'actions complémentaires répondant aux attentes prioritaires de la nouvelle stratégie 2025-2029 de l'IGMVSS à dans le cadre des approches de la cible 2. Cette complémentarité sera aussi envisagée avec Enabel et d'autres acteurs internationaux (FAO, PNUD, Tree Aid, etc.) qui ont des actions en appui à l'IGMVSS.</p> <p>APEFE, Oxfam</p> |
| A3                                                                          | <p><b>Gestion des déchets en milieu urbain</b><br/>Partager, valoriser et promouvoir les meilleures pratiques de gestion des déchets solides en milieu urbain, à travers des actions de formation, de sensibilisation et de plaidoyer, afin de transformer les défis environnementaux en opportunités durables pour les communautés.</p> <p>AT, VSF, TRIAS, RIKOLTO</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| A4                                                                          | <p><b>Promotion de l'agriculture durable</b><br/>Promouvoir une culture durable à travers l'adoption de la norme SRP et de la certification bio SPG pour le riz, les céréales et les produits maraîchers. Encourager une agriculture intelligente face au changement climatique, développer des trajectoires d'agriculture durable et favoriser l'utilisation de bio-intrants et d'engrais verts. Ces actions s'appuient sur la capitalisation et le partage des bonnes pratiques</p> <p>RIKOLTO, TRIAS, OXFAM, AT, IDP, ULB-COOP, APEFE, Solidagro</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

## B. Synergies au niveau de la cible environnement et de ses approches

|     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| B.1 | <p><b>Conduire des activités de recherche développement dans cadre du Conseil scientifique et Technique (CST) de l'Initiative Grande Muraille Verte pour le Sahara et Sahel.</b></p> <p>Le ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement a mis en place avec l'appui de l'APEFE et de l'UC Louvain de Belgique un Conseil scientifique et Technique (CST) de l'IGMVSS dont l'un des rôles est de coordonner et mener des actions de recherche en lien avec les priorités de l'IGMVSS au Burkina Faso. Le CST comprend des chercheurs et enseignants d'universités et centres de recherche du pays. Il a été opérationnalisé en 2025 et a déjà proposé des thématiques de recherche prioritaires qui sont en lien avec les approches des Cibles 1 et 2. Des ACNG des cibles 1 et 2 (concernés par les approches 1I et 2H) et menant des actions dans les zones d'interventions prioritaires de la GMV pourront mobiliser le CSC pour des actions de recherche développement d'intérêts communs, cela en partenariat avec des universités belges.</p> <p>APEFE et tous les acteurs des cibles 1 et 2</p> |
| B.2 | <p><b>Santé et gestion des risques sanitaires et environnementales</b></p> <p>Développer des activités de renforcement des capacités en matière d'alerte précoce, de réduction et de gestion des risques sanitaires liées à l'environnement, à tous les niveaux de la pyramide des acteurs de santé, y compris au sein des communautés.</p> <p>VSF, CRB</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

## 7. CIBLE STRATÉGIQUE 3 | AMÉLIORER DE MANIÈRE INCLUSIVE ET DURABLE L'ÉTAT DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE DES POPULATIONS, ET LEUR ACCÈS À DES SERVICES D'EAU ET HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT, EN PARTICULIER POUR LES CATÉGORIES LES PLUS VULNÉRABLES

### 7.1 PERTINENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT

#### **Lien avec l'analyse de contexte et les leçons tirées du CSC précédent**

Comme décrit dans l'analyse de contexte (chapitre 2) le Burkina Faso a entrepris, ces dernières années, d'importantes réformes visant à renforcer son système de santé. Ces efforts s'inscrivent dans plusieurs cadres stratégiques, notamment le PNDS 2021-2030, la Stratégie Nationale de Santé Communautaire (SNSC) 2024-2028 et la Politique sectorielle de santé 2018-2027. À ces orientations s'ajoutent des initiatives opérationnelles telles que le développement du SAMU, le déploiement de cliniques mobiles, la mise en place progressive de l'assurance maladie universelle et la construction de nouvelles infrastructures sanitaires. L'ensemble de ces mesures vise à améliorer l'accès aux soins, la gouvernance, le financement du secteur et la résilience du système face aux crises sanitaires et humanitaires. Malgré ces avancées, des défis majeurs demeurent. La réduction de la mortalité maternelle et infantile, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, l'amélioration de la planification familiale ainsi que le renforcement des capacités de réponse aux urgences sanitaires restent des priorités critiques. Par ailleurs, la digitalisation du système de santé, le renforcement de sa résilience et l'amélioration de la protection financière des populations constituent des leviers essentiels pour garantir une couverture sanitaire équitable et durable.

Les enseignements tirés du cycle précédent du CSC mettent en évidence la nécessité de renforcer la coordination entre les ACNG et les acteurs étatiques, de promouvoir une meilleure synergie entre les organisations, et de diffuser plus largement la cartographie des acteurs et des interventions, y inclus celle des acteurs humanitaires, afin d'harmoniser les actions sur le terrain. Ces leçons constituent des bases importantes pour optimiser l'efficacité collective et améliorer l'impact des interventions futures.

#### **Lien avec les besoins et priorités des partenaires et implication des partenaires et groupes cibles**

Les besoins et priorités identifiées constituent la base de nos interventions et orientent l'action collective des ACNG actif au niveau de la cible santé. Au niveau des besoins il s'agit de :

- L'alignement sur les priorités nationales et internationales : Besoins d'être aligné sur les orientations stratégiques du PNDS et les référentiels nationaux et internationaux.
- La transparence et redevabilité : gestion transparente des ressources financières et une redevabilité mutuelle entre le gouvernement et les partenaires.
- L'efficacité dans la gestion des ressources : une utilisation efficace des fonds mobilisés pour maximiser les résultats.
- Une cadre de coordination : nécessité de renforcer le cadre de dialogue et de coordination pour harmoniser leurs interventions et éviter les duplications.
- Le renforcement de la collaboration en matière de suivi et évaluation : mise en place de mécanismes solides pour suivre les performances et évaluer les résultats des interventions.

Au niveau des priorités il s'agit de :

- La mobilisation des ressources : Les partenaires mettent l'accent sur le financement des interventions prioritaires du PNDS, notamment dans les domaines de la santé maternelle et infantile, la nutrition, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, et la réponse aux urgences sanitaires.
- Le renforcement des capacités : Les partenaires priorisent le développement des ressources humaines pour la santé, y compris la formation continue et la répartition équitable des personnels de santé.
- L'accès équitable aux services de santé : Les partenaires souhaitent soutenir les efforts pour améliorer l'accessibilité physique et financière des services de santé, en particulier pour les groupes vulnérables.
- Le renforcement de la gouvernance pour la résilience du système de santé : Les partenaires mettent en avant la nécessité de renforcer la capacité du système de santé à répondre aux crises sanitaires, aux épidémies et aux situations d'urgence.
- L'accompagnement de l'État pour la promotion de la santé communautaire : Les partenaires souhaitent appuyer les initiatives de santé communautaire pour améliorer la couverture des services dans les zones éloignées ou touchées par l'insécurité.

Ces besoins et priorités reflètent l'engagement de l'Etat, des partenaires et des groupes à contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population. Le contexte sécuritaire a entraîné une aggravation des

problèmes de santé au sein des populations : accès géographique en tenant compte de la disparité entre milieu rural et urbain, accès financier. Tous ces éléments justifient la nécessité et la pertinence d'une implication accrue, coordonnée et holistique des ACNG dans le renforcement du système sanitaire pour faciliter l'accès des populations aux services de santé de qualité.

### **Liens avec les ODD et les politiques nationales et locales**

---

Les ACNG contribuent indirectement aux besoins de la population et aux priorités du Burkina Faso à travers le renforcement des capacités des autorités publiques et de la société civile aux différents niveaux du système de santé, en alignement aux Politiques, stratégies et plans d'actions du pays (PNDS 2021-2030, SNSC 2024-2028, SRMNIAPA 2025-2030, PNRH 2025, SNR-PDICA 2023-2027, PSD-MPR 2023-2027).

Les acteurs de la cible 3 "Santé" se donnent également pour objectif de contribuer directement aux ODD 3 et 6 et de manière secondaire aux ODD : 1, 2, 5, 9, 10 et 17, répondant ainsi aux priorités mondiales. Les cibles des ODD visées sont identifiées pour chaque approche.

La stratégie s'aligne sur les priorités belges de coopération, qui fait de la santé une priorité liée aux biens publics mondiaux comme climat et stabilité. Elle vise l'accès universel à des services et produits de santé de qualité, grâce à des systèmes renforcés, une gestion efficace des données, la production locale et des médicaments abordables. Elle intègre l'égalité de genre et soutient les solutions numériques. Elle contribue également à la réponse de la coopération au développement et de l'aide humanitaire belge aux défis posés par les crises sanitaires dans les pays et les organisations partenaires en répondant de manière flexible et cohérente à l'urgence sanitaire, en soutenant les systèmes de soins et en concourant à la cohérence belge et mondiale. Ceci par une approche globale, encouragée notamment dans le cadre de ce CSC. Par ailleurs, la stratégie envisagée ensemble, sur base du modèle de l'OMS et résultant de la mise en commun de nos propres connaissances et de nos leçons apprises, nous permettent de penser que celle-ci répondra de manière pertinente aux priorités identifiées.

### **Liens avec d'autres parties prenantes**

---

Les stratégies proposées dans les différents documents de politique mettent en exergue la nécessité des synergies, des complémentarités ainsi que d'une coordination efficiente pour l'atteinte des résultats fixés. Cette logique est fortement soutenue par les ANCG à travers le CSC. Le lien avec les autres parties prenantes se fait à plusieurs niveaux :

- Au sein du CSC avec les acteurs de l'humanitaire à travers des interventions complémentaires dans les zones d'intervention.
- Au sein des clusters (notamment Santé, Abris, Eau Hygiène et Assainissement EHA) à travers l'ensemble des mécanismes et financements disponibles pour les interventions d'urgence. A noter à ce niveau la multitude des partenaires externes SNU, ONG, Mouvement Croix-Rouge... qui reste mobilisé pour le soutien au secteur national de la santé.
- Avec les institutions académiques et de recherche, et les partenaires sociaux déjà collaborateurs de certains ACNGs dans le cadre de la recherche, et qui jouent un rôle essentiel notamment à travers (i) la diffusion de guides de pratiques, la veille technique sur la pratique médicale, la stimulation de la recherche opérationnelle en santé.

Il est à rappeler également que les ACNG, de façon indirecte et directe, s'inscrivent dans le cadre global de toutes les actions prévues dans les politiques nationales et dans les stratégies des partenaires à travers l'approche « One Health ». Dans l'esprit de la Déclaration de Paris (2005), l'atteinte des ODD, notamment dans le domaine de la Santé est une combinaison d'efforts humanitaires et de développement par l'État, les collectivités territoriales, les partenaires au développement, le secteur privé, les ONG, la diaspora et les organisations communautaires ainsi que les communautés elles-mêmes.

## 7.2 APPROCHES DE LA CIBLE STRATÉGIQUE SANTÉ

| Approches |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | ACNG participants<br>(à titre indicatif)                            |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| 3A        | Renforcer et garantir un <b>accès équitable</b> des populations, en particulier des femmes, des enfants, des jeunes, des personnes handicapées, des personnes âgées et des personnes déplacées internes et/ou retournées, des réfugiés <b>à des services de santé</b> (promotionnelle, préventive, curative et de réadaptation et y compris les services de santé sexuelle et reproductive et de premiers secours), psychosociaux et de (ré)insertion de qualité.<br>(Lien avec les ODD : 1.5; 2.2 ; 3.1 ; 3.2, 3.3 ; 3.4 ; 3.7)                                                                                                                        | MdM/Keoogo , CRB, MSV, APEFE, ULB-C°, Sensorial HC, RKV, HI, CEB    |
| 3B        | Soutenir la <b>construction et/ou la réhabilitation</b> ainsi que la maintenance et la gestion d'infrastructures et d'équipements sanitaires et de premier secours, d'hygiène et d'assainissement des structures sanitaires et des communautés et d'approvisionnement en eau potable, en accordant une attention particulière aux besoins exprimés par les plus vulnérables (des femmes, des enfants, des jeunes, des personnes handicapées, des personnes âgées et des personnes déplacées internes et/ou retournées, des réfugiés) et leur en garantissant l'accès.<br>(Lien avec les ODD : 3.1 ; 3.2 ; 3.3 ; 3.6 ; 6.1 ; 6.2; 6.4 ; 6.a ; 6.b ; 9.1) | MdM/Keoogo , CRB, MSV, APEFE, ULB-C°, RKV, HI                       |
| 3C        | <b>Renforcer les capacités de sensibilisation</b> , de suivi et de prise en charge des <b>acteurs locaux pertinents</b> (agents/personnel de santé, éducateurs, animateurs, relais communautaires, volontaires, COGES, ONG locales, etc.) dans le domaine de la santé promotionnelle, préventive, curative et de réadaptation, la santé sexuelle et reproductive, dans le domaine EHA et dans le domaine psychosocial.<br>(Lien avec les ODD : 1.5; 2.2 ; 3.1 ; 3.2 ; 3.3 ; 3.4 ; 3.5 ; 3.6 ; 3.7 ; 3.9 ; 3.c ; 6.2 ; 6.3 ; 6.6)                                                                                                                        | MdM/Keoogo , CRB, MSV, APEFE, ULB-C°, Sensorial HC, RKV, HI         |
| 3D        | Renforcer <b>le système d'informations sanitaires et les capacités suivi génomique des agents pathogènes d'alerte rapide, de réduction et de gestion des risques</b> sanitaires aux différents niveaux de la pyramide (y compris au niveau communautaire) et favoriser les mécanismes de concertation et de collaboration entre les différents acteurs impliqués dans le domaine de la santé (humaine et animale) et de l'EHA.<br>(Lien avec les cibles ODD : 2.2 ; 3.6 ; 3.d ; 6.5 ; 6.6)                                                                                                                                                              | MdM/Keoogo , VSF, CRB, APEFE, ULB-C°, HI, RKV, VSF, ITG-IMT         |
| 3E        | Renforcer <b>l'accès</b> des populations, en particulier des femmes, des enfants, des jeunes, des personnes handicapées, des personnes âgées et des personnes déplacées internes et/ou retournées, des réfugiés, à un coût abordable, <b>aux médicaments et vaccins essentiels et autres équipements médico techniques ainsi qu'à la transfusion sanguine et aux produits du sang</b> .<br>(Lien avec les cibles ODD : 3.8 ; 3.b)                                                                                                                                                                                                                       | MdM/Keoogo , VSF, CRB, APEFE, ULB-C°, HI, RKV, la CEB, Sensorial HC |
| 3F        | Soutenir les <b>mécanismes de financement de la santé</b> , la mise en œuvre de la politique de gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans et pour les femmes enceintes et allaitantes et favoriser les mécanismes de solidarité (assurance maladie universelle, mutuelles, tontines, fonds communautaires...) pour une meilleure couverture des frais liés à la santé et l'accès à l'eau potable<br>(Lien avec cibles ODD : 2.2 ; 3.8 ; 6.b)                                                                                                                                                                                                | MdM/Keoogo , CRB, APEFE, HI                                         |
| 3G        | Renforcer les capacités <b>de leadership et gouvernance</b> du ministère de la Santé et du ministère de l'Action humanitaire et de la solidarité nationale et leurs structures décentralisées sur le droit à la santé, y compris sexuelle et reproductive, pour une meilleure inclusion des groupes à vulnérabilités spécifiques (enfants et jeunes en situation de rue, adolescents/adolescentes, personnes handicapées, femmes,)<br>(Lien avec les cibles ODD : 5.1 ; 5.6 ; 5.c ; 10.2 ; 10.3 ; 10.4, 17.3)                                                                                                                                           | MdM/Keoogo , CRB, MSV, APEFE, ULB-C°, HI, CEB                       |
| 3H        | <b>Renforcer les capacités institutionnelles, techniques, de gestion et de planification</b> et améliorer les conditions de travail des institutions publiques et les acteurs locaux au niveau central et décentralisé (par ex : établissement sanitaire, Ministère, DRS, ECD, OSC, etc.) ainsi que des centres de recherches et de formation dans le domaine de la santé (promotionnelle, préventive, curative et de réadaptation), psychosocial et EHA. (Lien avec les cibles ODD : 3.c ; 6.a)                                                                                                                                                        | MdM/Keoogo CRB, MSV, APEFE, ULB-C°, HI, CEB, ITG-IMT                |

### 7.3 SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS DE LA CIBLE STRATÉGIQUE SANTÉ

Les ACNG et leurs partenaires présentent un potentiel de synergies et de complémentarités à la fois sur le plan thématique et géographique. Toutefois, comme les futurs programmes sont encore en phase de conception, il n'est pas encore possible d'en définir précisément l'étendue ou la probabilité. Malgré cela, un dispositif organisé est prévu pour favoriser l'émergence et le renforcement de ces synergies au fur et à mesure de la préparation et de la mise en œuvre des programmes (voir chapitre 5.1). Des synergies et des complémentarités existent et seront recherchées quand elles seront possibles avec le CSC Travail décent afin de renforcer la protection sociale et l'accès aux soins de santé pour tous. Concernant les autres synergies et complémentarités potentielles les ACNG ont identifié plusieurs opportunités prometteuses, notamment :

| A. Complémentarités au niveau de la cible santé et de ses approches |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| A1                                                                  | <b>Nexus – développement-humanitaire-paix</b><br>Cartographier les interventions liées à la santé pour identifier les complémentarités.<br>ACNG de la cible 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| A2                                                                  | <b>Renforcement coordonné du système transfusionnel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui complémentaire au CNTS à travers :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• La promotion du don volontaire non rémunéré,</li> <li>• Le renforcement des capacités en collecte, testing et stockage,</li> <li>• L'amélioration de la qualité et de la traçabilité (support technique et matériel).</li> <li>• Le support technique à l'accréditation par étape.</li> </ul> </li> </ul> CRB, MDM/Keogo, ITG-IMT |
| A.3                                                                 | <b>Prise en compte du nexus à travers la prise en charge des PDI et communautés hôtes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des bénéficiaires (communautés hôtes et PDI) /demandeurs de soins</li> <li>• Concertations entre les intervenants pour la prise en charge</li> <li>• Référencement / Suivi des bénéficiaires</li> </ul> MDM/Keogo, CRB, HI                                                                                                                                                       |
| B. Synergies au niveau de la cible Santé et de ses approches        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| B.1                                                                 | <b>Cadre de concertation des ACNG santé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification de nouvelles synergies</li> </ul> Tous les Acteurs de la Cible 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| B.2                                                                 | <b>Renforcement des capacités des acteurs communautaires et des staffs des ACNG Santé aux gestes simples de réadaptation et premiers secours:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception/actualisation des modules</li> <li>• Identification des formateurs</li> <li>• Identifications des participants aux formations</li> <li>• Organisation des Ateliers de formation</li> </ul>                                                                                                                                   |

|     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi post formation</li> </ul> <p>APEFE, CRB, MDM/Keogo, HI</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| B.3 | <p><b>Intégration des soins de réadaptation dans les mutuelles de santé et l'assurance maladie universelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification du paquet de soins à intégrer</li> <li>• Plaidoyer auprès des décideurs</li> <li>• Suivi de la prise en compte</li> </ul> <p>APEFE, SOLSOC-ASMADE, CRB, HI</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| B.4 | <p><b>Échanges d'informations et identification conjointe d'actions à mener dans les districts sanitaires de Tenkodogo (Nakambé) et Dédougou (Bankui)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un cadre de concertation</li> <li>• Définition d'une périodicité de rencontre</li> <li>• Planification, mise en œuvre des interventions</li> </ul> <p>APEFE, SHC, HI, Enabel, CRB</p>                                                                                                                                                                                                                     |
| B.5 | <p><b>Élaboration et mise en œuvre en collaboration avec d'autres acteurs de la réadaptation de la future stratégie réadaptation 2027-2031 du Burkina Faso, conformément à la stratégie régionale pour l'Afrique 2025-2035</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation de la stratégie en cours</li> <li>• Analyse de situation</li> <li>• Elaboration du document de stratégie</li> <li>• Validation et diffusion de la stratégie</li> <li>• Participer à la mise en œuvre de la stratégie</li> </ul> <p>APEFE, OMS- Light for the world, HI, CRB, Sensorial HC</p>                                             |
| B6  | <p><b>Harmonisation de la sensibilisation, de l'organisation des collectes, du renforcement des capacités locales, et de l'amélioration de la qualité et de la logistique transfusionnelle, en réponse aux besoins exprimés par le CNTS et les autorités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui des structures sanitaires dans leurs besoins/capacités d'information et de collecte de sang</li> <li>• Renforcement des stratégies de sensibilisation et d'information sur le don de sang volontaire</li> <li>• Soutien à l'amélioration de la logistique transfusionnelle</li> </ul> <p>RKV/CRB, CNTS, CRBF</p> |
| B7  | <p><b>Renforcer le bien-être et la prise en charge psychosocial des enfants avec un handicap visuel</b></p> <p>Description : des prises de contact sont en cours pour identifier les synergies et renforcer la réponse globale auprès des enfants avec un handicap visuels et répondre spécifiquement à leur bien-être et besoins psychosociaux. Il sera exploré les pistes de formation, mise en relation pour faciliter le référencement, etc.</p> <p>Sensorial HC, CRB</p>                                                                                                                                                    |

## 8 CIBLE STRATÉGIQUE 4 | AMÉLIORER L'ACCÈS À LA CULTURE, À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION INCLUSIVE DE QUALITÉ AFIN DE CONTRIBUER À LA RÉSILIENCE ET AU DÉVELOPPEMENT INCLUSIF ET DURABLE DE LA SOCIÉTÉ

### 8.1 PERTINENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT

#### **Lien avec l'analyse de contexte et les leçons tirées du CSC précédent**

L'intervention proposée trouve toute sa pertinence dans le contexte actuel du Burkina Faso (voir chapitre 2), caractérisé par l'existence de politiques nationales en faveur d'une éducation inclusive de qualité pour tous, mais au regard du contexte sécuritaire, l'écart de mobilisation des ressources pour l'inclusion de tous les enfants, en particulier les enfants avec des besoins spécifiques reste à combler. Malgré l'existence de cadres stratégiques tels que le Plan Stratégique de Développement de l'Éducation de Base et de l'Enseignement Secondaire (2021-2025) et la Stratégie Nationale de Développement Accéléré de l'Éducation Préscolaire (2021-2025), des écarts importants persistent en matière d'accès équitable à l'éducation, notamment pour les enfants à besoins spécifiques et les jeunes vulnérables y compris ceux et celles vivant avec un handicap. Le système éducatif burkinabè aspire à être unifié, cohérent et orienté vers la formation de citoyens responsables, productifs, créatifs et capables de contribuer au développement endogène du pays. Il doit également être réformé afin de créer des passerelles et des liens fonctionnels entre les différents ordres d'enseignement et la formation technique et professionnelle. Cependant, la déperdition scolaire, la faible articulation entre les ordres d'enseignement et la formation professionnelle, ainsi que la limitation de l'offre en enseignement technique et professionnel, accentuent les risques d'exclusion et fragilisent l'insertion socio-économique de tous les jeunes.

L'éducation informelle et l'éducation non formelle occupent une place essentielle dans le contexte burkinabè. L'éducation informelle, transmise au sein des familles et des communautés à travers les pratiques culturelles, les contes, les rites et l'observation, contribue à la socialisation et à la consolidation des valeurs de solidarité, de respect et de vivre-ensemble. L'éducation non formelle, quant à elle, constitue une alternative structurée pour les jeunes et les adultes n'ayant pas eu accès à l'école formelle. Elle se matérialise par les centres d'alphabétisation, les Écoles Passerelles, les formations professionnelles communautaires et les initiatives portées par les organisations de la société civile, permettant l'acquisition de compétences pratiques, le renforcement de la participation citoyenne et une meilleure équité éducative. La complémentarité entre ces deux systèmes favorise l'inclusion sociale, la résilience communautaire et l'apprentissage tout au long de la vie, en cohérence avec le Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (2017–2030) et les Objectifs de Développement Durable. Dans cette dynamique, l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire (ECMS) apparaît comme une approche innovante qui enrichit ces dispositifs alternatifs en proposant des contenus pédagogiques centrés sur la citoyenneté, la paix, la solidarité, le climat et les ODD.

Parallèlement, la culture demeure un levier essentiel de cohésion sociale et de résilience, comme en témoignent les grandes célébrations nationales et la création de dispositifs structurants tels que l'Agence Burkinabè du Cinéma et de l'Audiovisuel et le Faso Films Fonds. Toutefois, ce secteur reste fragilisé par les crises sécuritaires et économiques, limitant son potentiel de contribution au développement. Dans ce contexte, promouvoir l'accès à la culture, à l'éducation et à la formation par des approches innovantes – dispositifs inclusifs, valorisation des savoirs endogènes et partenariats stratégiques – apparaît indispensable pour renforcer la résilience des communautés, favoriser l'autonomisation des jeunes et des personnes vivant avec un handicap, et soutenir le développement socio-économique du pays.

#### **Lien avec les besoins et priorités des partenaires et implication des partenaires et groupes cibles**

La promotion de l'éducation inclusive au Burkina Faso s'inscrit dans une dynamique partenariale forte, répondant aux besoins exprimés par les acteurs clés et les groupes cibles. Les associations et organisations de personnes handicapées (OPH), telles que l'UN-ABPAM, ont fait de l'éducation et de la formation professionnelle un pilier de l'autonomisation et de la participation sociale des personnes handicapées visuelles. Leur priorité demeure l'accès à un appui technique et financier pour consolider et étendre leurs dispositifs. De même, le SNEC, partenaire stratégique de l'UN-ABPAM, œuvre à renforcer les dispositifs d'inclusion scolaire des enfants et jeunes handicapés visuels (EJHV) dans les écoles catholiques de plusieurs régions, nécessitant un soutien accru pour pérenniser ces initiatives.

L'APBB, spécialisée dans l'accueil des enfants handicapés auditifs, exprime un besoin important d'appui organisationnel pour consolider son modèle et l'étendre à de nouvelles zones, compte tenu des effectifs croissants. Du côté institutionnel, le MEBAPLN, garant du droit à l'éducation pour tous, requiert un accompagnement technique et financier pour mettre en œuvre les réformes visant une éducation inclusive de qualité. Le MESFTP, en intégrant la formation technique et professionnelle dans son approche,

témoigne de la volonté de l'État d'offrir à chaque enfant, y compris ceux à besoins spécifiques, une opportunité d'acquérir un savoir-faire, mais nécessite également un appui pour adapter ses dispositifs. Enfin, les EJHS (Enfants, Jeunes et Handicapés Sensoriels) ont besoin de systèmes éducatifs et de formation adaptés pour favoriser leur autonomisation et insertion socio-économique, ce qui implique un engagement continu des partenaires techniques et financiers

Dans un contexte marqué par les déplacements internes, les acteurs humanitaires interviennent en première ligne auprès des populations affectées, y compris les personnes en situation de handicap, notamment sensoriel. DBA et son partenaire ASMADE développent des formations multidimensionnelles portant sur l'environnement, la gouvernance démocratique, le genre, la lutte contre le racisme, la diversité, la paix et la cohésion sociale, le civisme et la citoyenneté, la solidarité mondiale ainsi que les enjeux sécuritaires et sanitaires. Ces formations permettent de mieux répondre aux besoins complexes des jeunes et stimulent leur participation active aux initiatives locales. Par ailleurs, les programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire sensibilisent les jeunes aux valeurs de paix, de respect et de solidarité, essentielles pour contrer les idéologies extrémistes. Ils offrent également l'opportunité d'expérimenter des actions concrètes de développement durable, notamment à travers des projets visant la mise en place de systèmes alimentaires durables.

### **Liens avec les ODD et les politiques nationales et locales**

---

La cible stratégique s'inscrit pleinement dans le cadre des ODD, en particulier l'ODD 4 qui vise à garantir une éducation inclusive et de qualité pour toutes et tous, en couvrant les cibles 4.1, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, ainsi que 4a, 4b et 4c. Elle met un accent particulier sur l'égalité entre les sexes (ODD 5), l'inclusion des jeunes, des femmes et des personnes en situation de handicap, tout en contribuant à la promotion d'un travail décent et à la croissance économique (ODD 8, cibles 8.3, 8.5, 8.6). Par ailleurs, elle participe à la réduction des inégalités (ODD 10, cible 10.2) et au renforcement des partenariats pour la réalisation des objectifs (ODD 17, cibles 17.3, 17.6, 17.7), en cohérence avec les priorités nationales, les priorités de la coopération internationale belge et les engagements internationaux.

Sur le plan national et local, la cible stratégique s'inscrit en cohérence avec les priorités éducatives et culturelles du Burkina Faso et contribue à la mise en œuvre des principaux cadres stratégiques nationaux. Elle soutient l'ambition de l'Initiative présidentielle pour une éducation de qualité (IPEQ) de renforcer l'équité et la qualité des apprentissages, tout en accompagnant les orientations du Forum national sur l'EFTP organisé par le MESFTP en octobre 2025, qui appelle à une transformation inclusive et professionnalisante de l'enseignement technique et professionnel. La création du Bureau des Services pour le Bien-être (BSB) en tant qu'Établissement Public de l'État autonome (EPA), conformément à la loi n°010-2013/AN, s'aligne avec l'objectif de structurer davantage l'appui aux acteurs éducatifs. La cible répond également aux orientations du Cadre Sectoriel de Dialogue Éducation-Formation (CSD-EF) et du Plan d'Action Sectoriel de la Transition (PAST), qui mettent l'accent sur l'accessibilité, la continuité pédagogique et la résilience du système en contexte de crise. Elle contribue à la mise en œuvre du Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF 2027–2030), de la Stratégie nationale de développement accéléré de l'éducation préscolaire (SNDAEP 2021–2025) et du Décret n°2024-1022 définissant les attributions du MESFTP en matière d'enseignement secondaire et de formation technique et professionnelle. Enfin, la cible s'aligne avec la Stratégie Nationale de Développement des Compétences pour l'Emploi (SNDCE 2025–2029) et son Plan d'Actions Opérationnel 2025–2027, en renforçant l'acquisition de compétences, l'employabilité des jeunes et l'inclusion des publics vulnérables dans une dynamique de développement durable et de stabilité.

Dans le même esprit, cette cible stratégique répond pleinement aux priorités de la coopération internationale belge pour la période 2027–2031, telles que définies pour les acteurs de la coopération non gouvernementale. Elle contribue aux priorités thématiques relatives à la stabilité, notamment en renforçant la cohésion sociale, le rôle des organisations culturelles, l'inclusion des jeunes et la gouvernance éducative dans un contexte fragilisé. Elle répond également à l'accélérateur Femmes et Jeunes, en soutenant des approches inclusives et transformatrices qui améliorent l'accès des jeunes filles, des femmes et des personnes marginalisées à l'éducation, à la formation et à la participation citoyenne. L'accent mis sur l'innovation pédagogique, la production d'outils culturels accessibles et le renforcement des compétences rejoint aussi l'accélérateur Compétences, considéré comme un levier essentiel pour renforcer un capital humain résilient et inclusif. Enfin, les activités prévues s'inscrivent dans l'approche Triple Nexus (humanitaire-développement-Paix), promue par la DGD, en favorisant la continuité entre éducation en situation d'urgence, relèvement précoce et développement à long terme, et en renforçant la capacité des acteurs locaux à répondre conjointement aux chocs et aux besoins structurels des communautés. Toutes ces actions concourent à l'acceptation des différences et au renforcement de la cohésion sociale, gage de paix entre les communautés.

L'ensemble de ces orientations confirme la volonté de l'État burkinabè de promouvoir une éducation inclusive, équitable et adaptée aux besoins des jeunes, des femmes et des personnes vulnérables, en lien avec les engagements internationaux du pays et les priorités de la Belgique en matière de stabilité, d'inclusion et de renforcement du capital humain.

### Liens avec d'autres parties prenantes

La mise en œuvre des actions s'appuie sur une collaboration étroite avec des partenaires techniques et financiers ainsi que des acteurs de la société civile. Parmi les principaux partenaires figurent la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Global Partnership for Education, qui apportent un soutien stratégique et financier pour renforcer le système éducatif. Les Organisations de la Société Civile (OSC), notamment la Coalition Éducation Pour Tous (EPT) et les Organisations des Personnes Handicapées, jouent un rôle clé dans la promotion de l'éducation inclusive et la mobilisation communautaire. À l'échelle nationale, le Secrétariat Permanent de l'Enseignement Catholique et le Secrétariat Permanent de l'Enseignement Privé contribuent à la mise en œuvre des dispositifs d'inclusion scolaire et à l'amélioration de la qualité éducative. Cette synergie entre acteurs institutionnels, partenaires internationaux et OSC est essentielle pour garantir l'efficacité et la durabilité des interventions.

Sensorial HC s'inscrit pleinement dans l'approche Nexus humanitaire-développement-Paix au Burkina Faso. Dans un contexte marqué par des déplacements internes, Sensorial HC s'efforcera à créer des passerelles avec les initiatives humanitaires et de développement déjà en place, en étroite collaboration avec le FONGIH et le cluster Education. Cette coordination facilitera le référencement des enfants et jeunes handicapés vers les écoles inclusives partenaires, assurant ainsi une continuité d'accès aux services essentiels. En renforçant le lien entre acteurs humanitaires et acteurs du développement, directement ou à travers les plateformes de concertation, Sensorial HC contribue à une réponse plus cohérente, inclusive et durable.

## 8.2 APPROCHES DE LA CIBLE STRATÉGIQUE ÉDUCATION ET CULTURE

| Approches (Contributions) |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | ACNG participants (à titre indicatif) |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| 4A                        | Promouvoir une société inclusive et égalitaire dans les secteurs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle et de la culture, en particulier à l'attention des jeunes, des filles, des enfants vulnérables et/ou en situation de handicap.<br>(Lien avec les ODD : 4.1.; 4.3; 4.5; 4.7; 5.1)                                                                                                                                                                                    | Sensorial HC, DBA, Africalia, VIADB   |
| 4B                        | Soutenir la construction, la réhabilitation et l'équipement d'infrastructures éducatives et de formation durables et contribuer à l'apport en matériels pédagogiques adaptés pour tous<br>(Lien avec les ODD : 4a)                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Sensorial HC, DBA, VIADB              |
| 4C                        | Renforcer les capacités de la société civile et des institutions publiques et privées en vue d'améliorer l'offre, la qualité et l'accessibilité de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle, ainsi que de l'éducation non formelle à tous les niveaux (maternel, primaire, secondaire, technique, professionnel, supérieur et la recherche) nécessaires à l'intégration socio-économique de tous.<br>(Lien avec les ODD : 1.2; 4.1; 4.3; 4.4; 4.5; 4.6; 4.a, b et c; 8.5; 8.6; 10.2; 17.6, 17.7) | Sensorial HC, DBA, VIADB              |
| 4D                        | Renforcer les capacités des organisations culturelles à développer un modèle économique durable et rentable, consolidant leur rôle moteur de créativité, d'innovation et de cohésion sociale.<br>(Lien avec les ODD : 8.3)                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Africalia                             |
| 4E                        | Contribuer au renforcement des liens de coopération entre les acteurs du secteur de l'éducation, de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle et de la culture.<br>(Lien avec les ODD : 4.3 ; 4.4 ; 4.5 ; 4.7 ; 4.c)                                                                                                                                                                                                                                                                              | Sensorial HC, DBA, Africalia, VIADB   |

### 8.3 SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS DE LA CIBLE STRATÉGIQUE ÉDUCATION ET CULTURE

Les ACNG et leurs partenaires présentent un potentiel de synergies et de complémentarités à la fois sur le plan thématique et géographique. Toutefois, comme les futurs programmes sont encore en phase de conception, il n'est pas encore possible d'en définir précisément l'étendue ou la probabilité. Malgré cela, un dispositif organisé est prévu pour favoriser l'émergence et le renforcement de ces synergies au fur et à mesure de la préparation et de la mise en œuvre des programmes (voir chapitre 5.1). Les ACNG ont identifié plusieurs opportunités prometteuses, notamment :

| A. Complémentarités au niveau de la cible 4 et de ses approches |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| A.1                                                             | <p><b>Formation technique et professionnelle inclusive des enfants et jeunes pour une insertion professionnelle réussie</b></p> <p>La complémentarité entre VIA Don Bosco, Sensorial HC et TRIAS repose sur la diversité de leurs expertises : formation technique et insertion professionnelle des jeunes (Via Don Bosco), éducation et formation des enfants vivant avec un handicap sensoriel (Sensorial HC), et accompagnement en entrepreneuriat et auto-emploi (Trias). La complémentarité des expertises permet de couvrir l'ensemble du parcours éducatif et professionnel, en offrant des solutions adaptées aux besoins spécifiques des enfants et jeunes, y compris les plus vulnérables. En partageant leurs bonnes pratiques, outils et approches innovantes, ces organisations renforcent mutuellement leur impact et contribuent à une insertion professionnelle réussie et inclusive des jeunes y compris ceux et celles vivant avec un handicap sensoriel.</p> <p>VIA Don Bosco- Sensorial HC - Trias</p> |
| A.2                                                             | <p><b>Promotion et diffusion d'information et les droits sexuels et reproductifs (SDSR)</b></p> <p>Les femmes, les jeunes et adolescents, y compris les hommes, PDI et des communautés hôtes dont les personnes avec un handicap, reçoivent une information de qualité sur la SDSR qui renforce leur pouvoir de décision et leur recours aux services SDSR (communautaires et dans les formations sanitaires).</p> <p>Sensorial HC, ULB-Coop.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| B. Synergies au niveau de la cible 4 et de ses approches        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| B.1                                                             | <p><b>Education environnementale et à la citoyenneté mondiale</b></p> <p>Sensorial HC et DBA renforceront la sensibilisation des jeunes aux enjeux environnementaux et à la citoyenneté mondiale en combinant les approches pédagogiques de DBA avec l'expertise de Sensorial HC en matière d'inclusion du handicap sensoriel. La synergie vise à développer des outils et animations accessibles, favorisant une compréhension critique des interdépendances globales. Cette collaboration contribuera à une mobilisation citoyenne inclusive et durable.</p> <p>Sensorial HC – DBA</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

|     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| B.2 | <p><b>Sensibilisation sur les droits des personnes handicapées à travers le cinéma numérique ambulant</b></p> <p>Le Cinéma Numérique Ambulant (CNA) réalise des capsules et organise des séances de projections en plein air dans les villages dans le but de partager la culture à travers le cinéma et communiquer sur des sujets de préoccupation majeures. Des projections et débats s'organiseront dans les zones où se trouve les écoles inclusives afin de démontrer que le handicap visuel n'est pas une fatalité et que les enfants vivants avec ce handicap savent être indépendants.</p> <p>Sensorial HC – Africalia</p> |
| B.3 | <p><b>Formation informelle</b></p> <p>DBA, en tant qu'acteur spécialisé dans l'accompagnement de partenaires locaux de formation informelle, travaillera avec Sensorial HC pour renforcer l'accès inclusif des personnes avec handicap sensoriel aux opportunités d'apprentissage. La synergie permettra d'adapter les contenus, d'outiller les formateurs et de promouvoir des environnements de formation accessibles. Elle contribuera à une inclusion sociale et économique accrue des jeunes handicapés sensoriels.</p> <p>Sensorial HC – DBA</p>                                                                              |

## 9 CIBLE STRATÉGIQUE 5 | AMÉLIORER LES CAPACITÉS DE MAÎTRISE CONCERTÉE DU TERRITOIRE POUR DES INSTITUTIONS PUBLIQUES GARANTES D'UNE GOUVERNANCE DIGNE D'UN ÉTAT DE DROIT, PARTICIPATIVE ET FAVORISANT UN ACCÈS ADÉQUAT DE LA POPULATION, ET EN PARTICULIER DES FEMMES ET DES ENFANTS, À LA CITOYENNETÉ, À L'ALIMENTATION ET AUX BIENS ET SERVICES PUBLICS, EN PARTICULIER DE PROXIMITÉ.

### 9.1 PERTINENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT

#### Lien avec l'analyse de contexte et les leçons tirées du CSC précédent

**Gouvernance de la décentralisation :** Le Burkina Faso a entamé un processus de décentralisation, consacré par la Constitution, mais le coup d'État militaire de septembre 2022 a abouti à une suspension officielle de la Constitution, l'ensemble des élus étant démis de leurs fonctions.

Sur le plan national, une Assemblée législative de Transition a été mise en place, tant qu'au niveau décentralisé, ce sont les Délégations Spéciales constituées d'administrateurs civils non-élus qui dirigent temporairement les administrations régionales et locales, selon le décret 2022-0118/PRES-TRANS/PM/MATDS/MEFP du 03 mai 2022 portant condition d'installation, composition, organisation, attributions et fonctionnement de la délégation spéciale dans une collectivité territoriale. En outre, dans la dynamique de la Révolution Populaire Progressiste prônée par les dirigeants actuels, le Conseil des ministres du 30 octobre 2025, a adopté un projet de loi relatif au code général des collectivités qui :

- Introduit l'élection des présidents des collectivités au suffrage direct et consacre la réduction du nombre des conseillers municipaux et régionaux ;
- Prévoit trois types de communes :
  - La commune de moyen exercice avec des ressources budgétaires propres annuelles inférieures à 50 millions FCFA ;
  - La commune de plein exercice avec un budget propre annuel supérieur à 50 millions FCFA mais inférieur à 5 milliards FCFA ;
  - Et la commune à statut particulier avec un budget annuel égal ou supérieur à 5 milliards FCFA.

Nonobstant ces nouvelles données, force est de constater que, comme déjà mis en lumière dans le CSC précédent, la mise en œuvre des plans de développement reste confrontée à la **faible effectivité des transferts des compétences et surtout des ressources financières et humaines**. Et si depuis plusieurs années déjà, se sont effectués de nombreux transferts de compétence, dans des domaines tels que la santé primaire (CSPS), l'éducation de base, l'eau, la culture ou les sports et loisirs, leur opérationnalisation doit cependant encore être réalisée.

**Gouvernance alimentaire :** Les systèmes alimentaires, qui constituent le système économique le plus important du monde en termes d'emplois et de moyens de subsistance, peuvent et doivent offrir des solutions et des moyens de relever ces défis. Le rapport mondial sur le développement durable a identifié la transformation des systèmes alimentaires comme l'un des principaux accélérateurs pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, et a souligné le rôle de la **gouvernance pour catalyser ces profonds changements**.

Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 a mis en évidence la nécessité de renforcer les liens entre les décideurs politiques, les entreprises, la société civile, le monde de la recherche et de l'éducation pour faire face aux défis tels que l'insécurité alimentaire, la malnutrition, la pauvreté rurale, la perte de biodiversité et les changements climatiques. À cette occasion, le Burkina Faso s'est engagé, à l'horizon 2030, à construire des Systèmes Alimentaires durables et résilients aux différents chocs (crise sanitaire et sécuritaire, changements climatiques), assurant une sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous. Les crises récentes (COVID-19, guerre en Ukraine, inflation alimentaire) ont montré l'urgence d'une approche multipartite « à réflexion commune » pour bâtir un système alimentaire résilient, capable de faire face à des perturbations à long terme et au-delà de 2030.

La gouvernance des systèmes alimentaires est définie comme un processus de négociation, de mise en œuvre et d'évaluation des priorités collectives. Cela implique de revoir les mécanismes de décision à tous les niveaux, y compris dans la société civile et le secteur privé, et de promouvoir la coordination interministérielle ainsi qu'une gouvernance multi-niveaux efficace. Des politiques isolées ne suffisent pas à atteindre les ODD. Une transformation accélérée est indispensable pour éviter l'aggravation des problèmes auxquels sont confrontés nos systèmes alimentaires. Face à la complexité des enjeux, une approche systémique, multi-niveaux et multipartite est essentielle à travers les dimensions économiques, sociales et environnementales, avec la collaboration comme pilier central pour des systèmes alimentaires durables. **La collaboration multipartite doit donc être l'un des principaux piliers de l'approche des systèmes alimentaires et de son rôle dans la transition vers des systèmes alimentaires durables.**

## **Lien avec les besoins et priorités des partenaires et implication des partenaires et groupes cibles**

**En matière d'appui à la décentralisation** il s'agira essentiellement, dans la continuité directe du CSC 2022-2026 et comme passage obligé pour une autonomisation des municipalités burkinabè, de renforcer les capacités de ces dernières à mettre en place, dans la limite de leurs compétences, les **conditions essentielles pour une progression significative des ressources financières**, au travers de la mise en place de stratégies et d'outils à cet effet, spécifiques et transversaux. Ces conditions auront trait :

- La poursuite de l'**opérationnalisation des services d'état civil**, condition sine qua non à l'accès de chacun à l'exercice de ses droits civiques (avec une attention particulière portée aux femmes et aux publics vulnérables), également dans la perspective d'un retour aux urnes ;
- Plus généralement, à une **modernisation générale de l'administration locale**, passant par une gestion améliorée de ses ressources humaines et financières et par une sécurisation de ses systèmes et données, tout en prenant en compte les défis à relever en matière de cohésion sociale et de développement territorial durable.

**En matière de transformation des systèmes alimentaires** il s'agira de promouvoir une bonne gouvernance des systèmes alimentaires à travers :

- Le **renforcement des capacités des acteurs** sur la bonne gouvernance des systèmes alimentaires ;
- Le soutien des acteurs à la **définition et la mise en œuvre de politiques** qui assurent la sécurité alimentaire, soutiennent la résilience des systèmes face aux crises et garantissent un accès équitable aux aliments en veillant à l'inclusion des groupes vulnérables et marginalisés ;
- L'appui des autorités locales /nationales à **inclure l'alimentation dans la planification locale** ;
- Le soutien à la **création/dynamisation de plateformes multi-acteurs** réunissant gouvernements, organisations de la société civile, agriculteurs, distributeurs, chercheurs et consommateurs et groupes vulnérables/marginalisés (femmes, jeunes, PVH, PDI) pour façonner les décisions, en mettant en place des mécanismes qui garantissent que les décisions sont prises en toute transparence ;
- Le développement d'**actions concrètes**, telles que la promotion de l'agroécologie et de circuits courts, la lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.

## **Liens avec les ODD et les politiques nationales et locales**

Les initiatives des ACNG actives dans la cible Gouvernance contribuent directement (\*) ou indirectement à nombre d'ODD :

- ODD 1 : en autonomisant progressivement les municipalités burkinabè via la mobilisation de ressources de sources multiples, y compris endogènes ;
- ODD 2 : en promouvant la bonne gouvernance des systèmes alimentaires dans tous les aspects précités ;
- ODD 4 : en permettant d'assurer un accès à l'enseignement pour tous les enfants, sur un pied d'égalité, par le biais, entre autres, de la déclaration instantanée des naissances via les TIC et de la délivrance d'actes de naissance ;
- ODD 5 : en prêtant une attention particulière à l'accès des femmes et des filles à une identité juridique, et de facto à la préservation de leurs droits sous toutes leurs formes, y compris une participation effective aux fonctions de prise de décision, dans les sphères publiques, politiques et économiques ;
- ODD 10 : en favorisant l'intégration sociale, économique et politique de tous les citoyens, notamment au travers de l'exercice de leurs droits civiques et du droit de vote en particulier ;
- ODD 11 : en contribuant à réduire l'impact environnemental négatif des villes, au travers d'un renforcement de leurs capacités à organiser une gestion du territoire durable ;
- ODD 12 : en promouvant des modes de consommation durable et de production éco-responsable ;
- ODD 16 : en renforçant l'efficacité, la responsabilité et la transparence des institutions locales, et en contribuant à garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances ;
- ODD 17 : en favorisant les partenariats multipartites, de même que la collecte et la mise à disposition données de qualité, actualisées et exactes.

En outre, la cible Gouvernance :

- S'inscrit dans la **Stratégie nationale de l'Etat civil (SNEC)**, de même que, pour ce qui concerne la gestion foncière, dans le projet de loi sur la réorganisation agraire et foncière, adopté à l'unanimité par les députés de l'Assemblée législative de transition (ALT) le 21 octobre 2025 ;
- Est confirmée par les **orientations de l'UE pour le Burkina Faso**, qui prévoit, en son Programme indicatif annuel 2021-2027, un domaine prioritaire dédié à la paix, la cohésion sociale, la bonne

gouvernance et le développement local. Par ailleurs, conformément au point 29 de la Stratégie intégrée de l'Union européenne au Sahel, datant de 2021, l'UE s'engage à appuyer les questions liées à la gouvernance et à l'État de droit au Burkina Faso.

### Liens avec d'autres parties prenantes

En matière d'appui à la décentralisation les ANCG ont en la matière des collaborations particulières avec :

- La Direction générale de la Modernisation de l'Etat civil et, plus généralement, les autres ministères nationaux.

En matière de transformation des systèmes alimentaires les ANCG ont en la matière des collaborations particulières avec :

- Les ministères de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes, ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
- Les autorités locales au niveau communal
- Les autres acteurs des systèmes alimentaires.

## 9.2 APPROCHES DE LA CIBLE STRATÉGIQUE GOUVERNANCE

| Approches |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | ACNG participants (à titre indicatif) |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| 5A        | Elaborer et mettre en œuvre des mécanismes et des outils efficaces de <b>dialogue</b> , de <b>coordination</b> et de <b>coopération entre les acteurs</b> à tous les niveaux (local, régional, national et supranational) pour favoriser la co-crédation et la mise en œuvre de politiques locales inclusives de développement durable (gouvernance multi-acteurs)<br>(Lien avec les ODD : 2.4, 2.a, 5c, 16.7, 17.9, 17.16 et 16.17)                                                       | BD, Rikolto, UVCW                     |
| 5B        | Dans un souci de bonne gouvernance, renforcer les capacités de la société civile (en particulier les jeunes), en impliquant les médias, à <b>sensibiliser</b> les populations locales à la citoyenneté (au patriotisme) et aux enjeux prioritaires de développement (tels que repris ci-dessus à l'approche 5A) et à les <b>mobiliser</b> afin que soient prises plus adéquatement en compte leurs priorités<br>(Lien avec les ODD : 10.2, 16.2, 16.6, 16.7)                               | BD                                    |
| 5C        | <b>Renforcer les capacités :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des services administratifs et techniques des institutions publiques locales, régionales et/ou nationales (organisationnelles, techniques et en infrastructure) à mettre en œuvre la cible 5 ;</li> <li>• les gouvernements et acteurs locaux aux concepts et à l'intérêt de transformer durablement les systèmes alimentaires</li> </ul> (Lien avec les ODD : 2.4, 2.a 16.6, 16.9, 17.9, 17.16, 17.17 et 17.18) | BD, Oxfam, Rikolto, UVCW,             |
| 5D        | Faciliter le <b>plaidoyer</b> (et autres interpellations), notamment par la mise en réseau des acteurs, auprès d'autorités locales, régionales ou nationales pour la promotion d'une législation adaptée à une organisation efficace et équitable du développement local<br>(Lien avec les ODD : 10.3, 16.7)                                                                                                                                                                               | BD, UVCW                              |
| 5E        | Renforcer les <b>capacités d'analyse, de construction des argumentaires et de négociation de la société civile</b> vis-à-vis des autorités locales, et de dialogue entre elles<br>(Lien avec les ODD 16.7, 17.9, 17.26, 17.17)                                                                                                                                                                                                                                                             | BD, Rikolto ; Cl.be                   |
| 5F        | Assurer le <b>suivi-évaluation</b> des effets et impacts des actions mises en œuvre par les acteurs et mettre en place des <b>mécanismes d'échange et d'apprentissage par les pairs</b> entre des acteurs locaux d'un pays, d'une région ou au niveau international afin d'améliorer leurs stratégies et de renforcer l'efficacité, l'efficience et les synergies                                                                                                                          | BD, Rikolto, UVCW                     |

### 9.3 SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS DE LA CIBLE STRATÉGIQUE GOUVERNANCE

Les ACNG et leurs partenaires présentent un potentiel de synergies et de complémentarités à la fois sur le plan thématique et géographique. Toutefois, comme les futurs programmes sont encore en phase de conception, il n'est pas encore possible d'en définir précisément l'étendue ou la probabilité. Malgré cela, un dispositif organisé est prévu pour favoriser l'émergence et le renforcement de ces synergies au fur et à mesure de la préparation et de la mise en œuvre des programmes (voir chapitre 5.1).

De premières pistes de complémentarité/synergies commencent toutefois de se dégager, telles que par exemple entre l'UVCW et Rikolto qui toutes deux œuvrent au renforcement des gouvernements et acteurs locaux tant à Ouagadougou qu'à Bobo-Dioulasso, respectivement

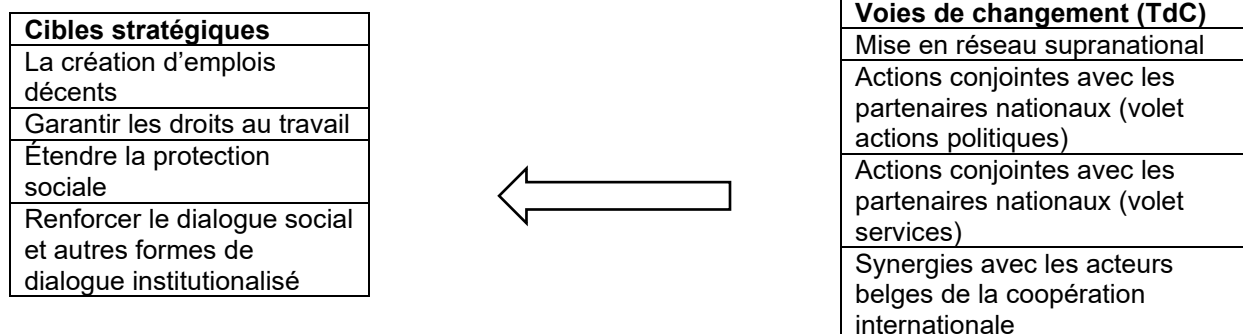
- À exercer efficacement ses compétences de gestion de base, en matière d'état-civil, foncière, fiscale, environnementale, etc. ;
- Sur l'approche multi acteurs, systèmes alimentaires durables, rôles des acteurs dans la transformation des systèmes alimentaires, etc....

Les contacts se poursuivront entre les deux ANCG afin d'articuler au mieux leur interventions.

## 10 LIENS AVEC LES CSC THÉMATIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

### 10.1 LIEN ENTRE LE CSC TRAVAIL DÉCENT ET LE CSC BURKINA FASO

Le CSC Travail Décent contribue aux quatre cibles stratégiques, qui correspondent aux quatre piliers de l'Agenda Travail Décent de l'OIT : **créer des emplois et des moyens de subsistance durables, garantir les droits au travail, étendre la protection sociale et renforcer le dialogue social**. Il est important de souligner que ces quatre piliers sont indissociables, interdépendants et se renforcent mutuellement. En complémentarité et en synergie, les OSC du CSC Travail Décent contribueront à l'ensemble des cibles, qui contribuent à leur tour à la justice sociale et climatique et l'Agenda 2030 de l'ONU.



Pour atteindre les 4 cibles stratégiques, les OSC du CSC Travail décent construisent notamment, dans le cadre de la théorie de changement, des **synergies et complémentarités pertinentes avec les acteurs belges** au niveau national, continental et international (via la voie de changement intitulée : « Synergies avec les acteurs belges de la coopération internationale »).

#### 1. La création d'emplois décents

Les travailleur·euse·s ont accès à des emplois rémunérateurs et de qualité :

- Les travailleur·euse·s de l'économie sociale et solidaire (ESS) ont accès à un travail -décent et durable, rémunérateur et de qualité.
- Les travailleur·euse·s reçoivent les formations nécessaires pour avoir les compétences professionnelles adéquates pour accéder aux emplois décents.
- Les travailleur·euse·s sont correctement informé·e·s des possibilités et conditions d'accès à l'emploi décent.
- Les décideur·euse·s politiques œuvrent à une politique d'emploi décent et élaborent des programmes spécifiques pour les jeunes, les femmes et les autres groupes sociaux précarisés.
- Les interlocuteurs sociaux définissent les cadres légaux concernant l'emploi décent et durable à travers le dialogue social.

#### 2. Garantir les droits au travail

Les travailleur·euse·s ont accès aux droits au travail :

- Les décideur·euse·s politiques, économiques et de la société civile œuvrent à l'extension des droits du travail à travers le dialogue social et d'autres mécanismes de dialogue institutionnalisé.
- Les travailleur·euse·s ont connaissance des droits du travail.
- Les travailleur·euse·s exigent et font valoir leurs droits.
- Les interlocuteurs sociaux négocient les droits du travail à travers le dialogue social (bipartite et tripartite).

#### 3. Étendre la protection sociale

Les travailleur·euse·s et leurs familles/ autres groupes sociaux vulnérables ont accès à une protection sociale étendue et de qualité :

- Les bénéficiaires finaux et les décideur·euse·s politiques acquièrent une meilleure connaissance de la mise en place des systèmes de protection sociale.
- Les décideur·euse·s politiques et de la société civile, œuvrent à l'extension et l'application des cadres politiques et mécanismes de protection sociale qui sont adéquates et plus inclusifs et à l'application du droit global à la santé.
- Les partenaires et les bénéficiaires exigent et font valoir leurs droits à la protection sociale, et exigent des systèmes inclusifs de protection sociale.
- Les travailleur·euse·s et membres des communautés rurales et urbaines s'organisent en mutuelles et associations solidaires de santé.

- Les organisations mutualistes offrent des services de qualité à leurs membres en matière d'accès à la santé, d'accompagnement et de mobilisation et de travail politique pour la défense du droit à la santé.
- Les travailleur·euse·s de la santé communautaire et de la santé publique primaire sont valorisé·e·s.
- Les interlocuteurs sociaux négocient le droit à la protection sociale et participent à sa gestion à travers les organes de gestion (bipartite et tripartite)
- Les travailleur·euse·s sont protégé·e·s sur leurs lieux de travail par la mise en place de comités de prévention en matière de santé et sécurité.

#### 4. **Renforcer le dialogue social et autres formes de dialogue institutionnalisés pour tou-te-s**

Les travailleur·euse·s sont représenté·e·s dans les organes de concertation sociale à tous les niveaux ; leurs droits sont négociés, défendus et renforcés. Les organisations syndicales privilégient l'unité d'action et promeuvent la justice sociale.

- Les organisations syndicales sont autonomes et démocratiques. La liberté d'association est respectée.
- Les interlocuteurs sociaux définissent les cadres légaux du dialogue social.
- Les travailleur·euse·s, y compris les jeunes, sont pleinement représenté·e·s dans les organisations syndicales et dans le dialogue social.
- Les travailleur·euse·s sont également représenté·e·s dans d'autres mécanismes de dialogue institutionnalisés, où d'autres mouvements sociaux, en collaboration ou non avec les syndicats et peuvent faire entendre leur voix (face aux pouvoirs publics et au secteur privé).

#### **Les ACNG du CSC Burkina Faso voient des liens importants avec le CSC Travail Dément :**

- Les acteurs du CSC Travail Dément participent aux concertations, aux échanges et aux apprentissages collectifs organisés par le CSC Burkina Faso, ainsi qu'au dialogue stratégique annuel. Ils désigneront également une personne de contact chargée de recevoir les communications pertinentes et d'assurer leur diffusion auprès des autres acteurs du travail décent actifs dans le pays.
- Le développement des synergies pour la promotion de l'accès universel aux mécanismes de protection sociale, notamment aux soins de santé via les mutuelles et l'AMU ;
- S'appuyer sur la présence des partenaires des ACNG dans les mêmes zones — ou dans des zones non encore couvertes par les mutuelles — pour étendre l'accès aux soins de santé ;
- Renforcer la coordination entre partenaires intervenant dans les mêmes zones et se soutenir mutuellement en cas de besoin.

#### **Organisations membres du CSC Travail Dément présentes au Burkina Faso et leurs partenaires**

Pour IFSI-ISVI, il s'agit de :

- La Confédération Nationale des Travailleurs Burkinabé (CNTB)
- La Confédération Syndicale Burkinabé (CSB)
- L'Organisation Nationale des Syndicats Libres (ONSL)
- L'Union Syndicale des Travailleurs du Burkina (USTB)

Pour Solidarité Socialiste, il s'agit de :

- L'ONG ASMADE
- L'Association Tind Yalgré (ATY)
- L'Union des Chauffeurs routiers du Burkina (UCRB)
- La Plateforme des organisations syndicales de l'agroalimentaire et de l'agriculture (POSAA)

Pour WSM, il s'agit de :

- La Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina Faso (CNTB)
- Le Réseau d'Appui aux Mutuelles de santé (RAMS)
- La Mutualité Femmes et Développement (MUFEDE)
- Le Réseau Multi acteurs de Droit à la Protection Sociale (INSPIR-B)

Pour BIS/MSI, il s'agit de :

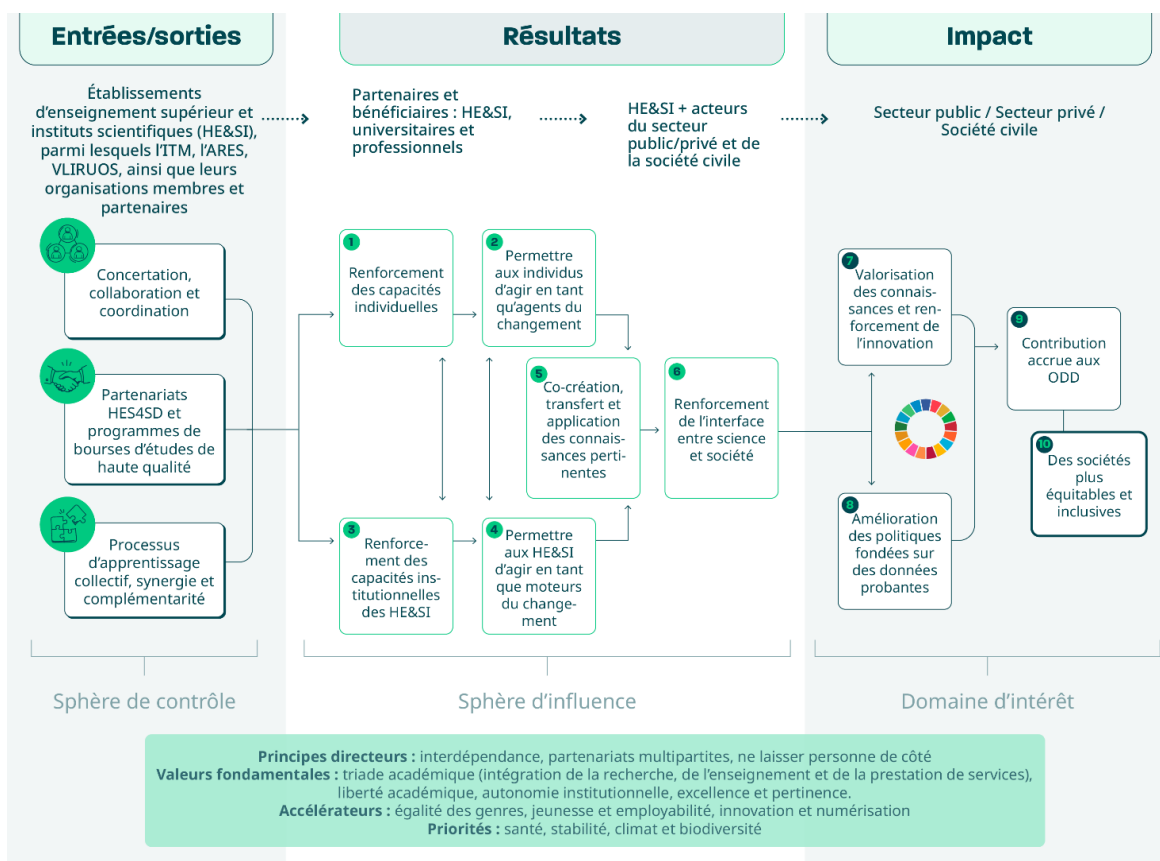
- La Confédération Syndicale Burkinabé (CSB)

## 1. Introduction

Le cadre stratégique conjoint sur l'enseignement supérieur et la science au service du développement durable (HES4SD), élaboré par l'ARES, le VLIRUOS et MEBAPLN (ITM), positionne l'enseignement supérieur et la recherche comme des moteurs essentiels du développement durable mondial. Réunissant plus de 60 institutions académiques belges, ce cadre renforce la coopération internationale grâce à des partenariats à long terme qui soutiennent l'innovation, l'influence politique et le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Il souligne comment la collaboration académique (bourses et partenariats) permet non seulement de relever des défis mondiaux tels que le changement climatique, les inégalités, la santé et la stabilité, mais aussi de renforcer la présence internationale de la Belgique en favorisant le leadership, la confiance et les réseaux de connaissances. En fin de compte, ces initiatives sont présentées comme des investissements stratégiques qui profitent à la fois aux pays du Sud et à la Belgique en favorisant la résilience, la prospérité partagée et la promotion des valeurs démocratiques et des droits de l'homme. Outre ses avantages stratégiques, la coopération universitaire a fait ses preuves et a un impact local démontrable dans tous les pays partenaires, ce qui renforce sa valeur en tant qu'outil de développement. Veuillez cliquer [ici](#) pour plus d'informations sur le CSC HES4SD.

## 2. La théorie du changement du HES4SD, les objectifs stratégiques communs (OSC) et les approches

La théorie du changement globale, élaborée grâce à l'expérience collaborative des partenaires du CSC HES4SD, relie les objectifs stratégiques aux approches pratiques et aux acteurs guides, et invite tous les acteurs de la coopération CSC et non gouvernementaux à se joindre à elle afin de renforcer ses ambitions communes à tous les niveaux d'impact.



### Six objectifs stratégiques :

**OSC1 :** Donner aux individus les moyens de développer leurs connaissances, leurs compétences et leur carrière grâce à une éducation de haute qualité, à des opportunités de recherche et à un apprentissage tout au long de la vie.

**OSC2 :** Donner aux individus les moyens d'agir en tant qu'agents de changement efficaces dans leur environnement professionnel et personnel.

**OSC3 :** Renforcer les établissements d'enseignement supérieur et les institutions scientifiques en améliorant leurs capacités en matière de recherche, d'éducation, de gouvernance et de collaboration.

**OSC4** : Permettre aux établissements d'enseignement supérieur et aux institutions scientifiques de servir de moteurs du changement sociétal grâce à l'amélioration de leurs performances et à un impact significatif.

**OSC5** : Promouvoir la cocréation, le transfert et l'application des connaissances pertinentes grâce à la synergie et à la collaboration entre les institutions et les communautés.

**OSC6** : Renforcer l'interface entre la science et la société en favorisant l'échange de connaissances et l'action conjointe entre les établissements d'enseignement supérieur, les institutions scientifiques et les acteurs sociétaux au sens large.

Le CSC HES4SD utilise **trois approches générales et interdépendantes** qui, ensemble, font progresser les six objectifs stratégiques, sans qu'il y ait de correspondance directe entre les approches et les objectifs. Dans le diagramme, vous les trouverez dans les trois cases situées à l'extrême gauche du schéma.

### 3. Opportunités et processus de connexion avec le CSC Burkina Faso

Les membres de ce CSC thématique ont identifié un large éventail d'opportunités de collaboration, de complémentarité et de synergie. En fonction du contexte, des besoins et des opportunités spécifiques à votre pays, ce CSC thématique vous mettra en relation avec une ou plusieurs des interfaces suivantes :

- Faciliter la collaboration en partageant systématiquement les informations relatives aux projets et aux bourses, en permettant aux ANGCS belges de soumettre leurs besoins en matière de recherche appliquée ou de formation, et en encourageant les partenariats multipartites par le biais d'appels à propositions compétitifs (VLIRUOS/ARES) ou de partenariats avec des homologues de l'ITM.
- Cartographier et mettre en relation les acteurs du développement concernés avec les institutions d'enseignement supérieur et de recherche, grâce à des actions de sensibilisation ciblées et un suivi avec des organisations telles que ENABEL, BIO et ACNG.
- Inviter les ANGCS belges et/ou locaux à des événements en Belgique ou dans les pays partenaires (par exemple, des événements pour les anciens élèves).
- Communiquer sur d'autres opportunités de projets ou de bourses dans le cadre du développement de partenariats dans une approche 'Team Belgium'.
- Renforcer trois axes clés pour construire un écosystème coordonné qui :
  - Renforce la visibilité et la cohérence de la coopération universitaire belge en coordonnant la communication, en partageant les informations et en fournissant des outils basés sur les données à toutes les parties prenantes.
  - Améliore la collaboration, l'accès au financement et la diplomatie universitaire en connectant les réseaux, en mettant en commun l'expertise et en impliquant les anciens élèves et les partenaires grâce à une approche coordonnée de 'Team Belgium'.
  - Améliore la qualité et la collaboration dans l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur belge grâce à un apprentissage partagé, des pratiques harmonisées, des évaluations conjointes et des outils développés en commun.
- En ce qui concerne les dialogues stratégiques :
  - Les initiateurs du CSC prévoient d'organiser conjointement au moins deux dialogues stratégiques dans un pays partenaire.
  - Le CSC HES4SD désignera des points de contact spécifiques à chaque pays pour tous les CSC géographiques.

#### Les ACNG du CSC Burkina Faso voient des liens importants avec le CSC HES4SD :

- La participation des acteurs du CSC HES4SD aux échanges et aux apprentissages collectifs organisés par le CSC Burkina Faso.
- L'utilisation des appels ouverts HES4SD pour partager des questions de recherche et/ou des besoins en formation pouvant être pris en charge par la communauté académique belge et ses partenaires.
- L'adoption de l'innovation, ainsi que la recherche conjointe de moyens pour l'introduire et l'appliquer dans d'autres contextes et en réponse à d'autres besoins.
- Le renforcement de la valorisation, de l'appropriation et de la mise à l'échelle des pratiques prometteuses.
- La contribution à l'établissement d'une interface science-société améliorée, où différents acteurs et parties prenantes contribuent de manière significative.
- Le soutien aux trois axes clés de synergie du CSC HES4SD, visant à renforcer : (i) la visibilité et la cohérence de la coopération académique belge ; (ii) la collaboration, l'accès au financement et la diplomatie académique en connectant les réseaux, en mutualisant les expertises et en mobilisant les alumni ; (iii) l'apprentissage partagé, l'harmonisation des pratiques, les évaluations conjointes et le développement d'outils communs.

Depuis 2019, les CSC du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Bénin ont instauré un cadre de concertation et de collaboration baptisé « CSC Sahel », afin de renforcer les échanges d'expériences et de connaissances entre ACNG actifs dans ces pays. Cette dynamique repose sur des enjeux communs : crises sécuritaires, recompositions géopolitiques, vulnérabilité climatique et pressions sur les ressources, combinées à une jeunesse démographique importante et à des inégalités de genre. Dans le Sahel, la présence de groupes armés, les déplacements massifs et la réduction de l'espace civique compliquent l'action des OSC, tandis que le Nexus humanitaire-développement-paix s'impose comme principe fédérateur pour articuler urgence, relèvement et résilience territoriale. Le Bénin connaît une montée des risques sécuritaires au Nord et des défis socio-économiques similaires, notamment en matière de fragilité, d'accès aux services et de vulnérabilité des communautés.

Malgré ces différences contextuelles, les quatre CSC convergent sur des priorités stratégiques clés, notamment : sécurité alimentaire et agriculture durable, santé et nutrition, paix et gouvernance inclusive, action climatique et résilience, ainsi que l'égalité de genre et l'inclusion des jeunes. Tous intègrent une approche Nexus humanitaire-développement-paix pour répondre à des crises et à des vulnérabilités structurelles, traduisant une volonté commune de renforcer la cohésion sociale, la durabilité des systèmes alimentaires et la résilience face aux chocs sécuritaires et climatiques.

Afin de renforcer la cohérence et l'impact des interventions dans la région sahélienne, le CSC Sahel s'engage à développer des mécanismes de collaboration et d'apprentissage mutuel. Cette approche vise à optimiser les synergies entre acteurs, favoriser la complémentarité des actions et garantir une meilleure coordination avec les stratégies belges et régionales. L'approche CSC Sahel se traduira de diverses manières pour le prochain programme :

- **Communication structurée entre CSC** : les CSC continuent à assurer une communication régulière et organisée, comprenant :
  - Une **réunion annuelle des référents** pour assurer la cohérence stratégique et le suivi des engagements.
  - Le **partage systématique d'informations et de rapports** entre CSC.
  - La création d'un **espace documentaire commun** pour centraliser les ressources et faciliter l'accès à l'information.
  - Un **lead tournant** pour garantir une gouvernance partagée et inclusive.
- **Apprentissage collectif et capitalisation** : les CSC s'engagent à identifier et approfondir des thématiques transversales prioritaires telles que le nexus humanitaire-développement-paix, la résilience, le genre et la gestion des risques. Une réunion de lancement au début du programme permettra de cadrer les dispositifs d'apprentissage. Des réflexions et échanges seront menés à l'échelle régionale, avec la possibilité d'associer d'autres pays partageant des réalités similaires (ex. Sénégal).
- **Partage d'informations sur la programmation belge au Sahel** : une diffusion synthétique des informations relatives à la programmation belge au niveau régional sera assurée pour renforcer la transparence et la coordination.
- **Possibilité d'initier des consortiums** : si pertinent les CSC envisagent d'initier la mise en place de consortiums inter-CSC en fonction des opportunités de financement identifiées au niveau du Sahel, afin de mutualiser les expertises et accroître l'impact des interventions.
- **Des échanges régionaux ad hoc entre référents et la DGD et les ambassades** permettront de partager les avancées contextuelles, les évolutions administratives et les progrès dans la mise en œuvre des interventions.
- **Plaidoyers coordonnés** : les CSC définiront des positions communes en lien avec la stratégie belge
- **Synergies et complémentarités inter-CSC à confirmer au démarrage du programme** :
  - Des visites d'échange et des partages d'expériences entre projets selon les opportunités.
  - Des échanges entre ACNG mettant en œuvre des approches régionales ou disposant de partenaires actifs au niveau régional.
  - L'ouverture des formations et webinaires à l'ensemble des CSC pour favoriser la montée en compétences collective.
- **Mises à jour stratégiques** : les avancées liées au CSC Sahel seront régulièrement communiquées dans les dialogues stratégiques respectifs, garantissant une information actualisée et partagée.

## 11 PROCESSUS D'APPRENTISSAGE COLLECTIF

Les ACNG poursuivront leur dynamique d'apprentissage collective à partir des expériences acquises des CSC antérieures. Sur base des consultations dans le cadre de l'élaboration du CSC, les ACNG ont identifié les pistes de thématiques d'apprentissage suivantes (d'autres thématiques pourront émerger) :

- 1) Dans la continuité des processus d'apprentissage des CSC précédents, **le nexus et l'approche sensible aux conflits** continuent à représenter des points essentiels d'échange de bonnes pratiques et de formation, en particulier :
  - L'opérationnalisation du nexus (humanitaire-développement-paix) dans les interventions.
  - Des formations (en collaboration avec *Search for Common Ground*) pour garantir l'intégration systématique de la sensibilité aux conflits dans la planification et la mise en œuvre des programmes.
- 2) **Les approches transformatrices de genre** : Le genre demeure une priorité d'apprentissage, en raison des difficultés d'opérationnalisation et d'un contexte sécuritaire et climatique qui freine l'accès des femmes aux moyens de production et leur autonomisation. L'enjeu central est son intégration effective dans les interventions et dans la transformation durable des systèmes alimentaires. Questions d'apprentissages :
  - Quelle stratégie adoptée pour une meilleure prise en compte du genre au-delà des indicateurs numériques pour atteindre les effets genre transformatrices souhaités ?
  - Comment intégrer le genre dans la transformation durable des systèmes alimentaires ?
- 3) La **localisation** et la **territorialisation** sont des thématiques d'apprentissage majeures, encore marquées par une compréhension hétérogène entre acteurs. Leur harmonisation est essentielle pour responsabiliser et valoriser les ONG locales, renforcer les synergies et assurer un transfert durable de compétences. En contexte de crise sécuritaire, la localisation devient une stratégie de résilience et de pérennisation fondée sur des solutions endogènes, tout en posant les défis de la territorialisation, des complémentarités entre interventions et de la coordination avec les services déconcentrés de l'État.
  - Dans quelle mesure la localisation renforce la pérennité des actions d'urgence et de développement ?
  - Comment intégrer la flexibilité, la bonne gouvernance, la responsabilité, la redevabilité, le transfert de compétences et la mobilisation des ressources afin de renforcer les capacités des ONG locales, les rendre suffisamment compétentes et efficaces pour accéder aux financements et exécuter correctement des projets ?
- 4) **La digitalisation** : il s'agit de voir comment faciliter et rendre accessibles les supports et outils technologiques développés dans le cadre de la digitalisation ; comment mettre en œuvre la digitalisation de façon efficace dans un contexte de crise sécuritaire. Il s'agit également de tenir compte des solutions endogènes en lien avec les systèmes de production respectueuse de l'environnement. Questions d'apprentissages :
  - Comment faciliter et rendre accessibles les supports et outils technologiques développés et lien avec les innovations et l'environnement et la digitalisation ?
  - Comment tenir compte des solutions endogènes en lien avec les systèmes de production respectueuse de l'environnement.
- 5) **L'approche One Health** : Cette thématique vise à renforcer l'interconnexion des interventions en santé humaine, animale et environnementale. L'enjeu central est d'opérationnaliser l'approche One Health afin d'apporter des solutions intégrées aux problématiques communautaires qui dépassent les capacités d'un seul acteur. Elle inclut également la gestion des risques et les alertes précoces, ce qui souligne la nécessité d'une action collective et coordonnée. Questions d'apprentissages :
  - L'approche One Health pour quels résultats et quels impacts et comment passer de la théorie à la pratique dans la mise en œuvre du One Health (opérationnalisation du concept) ?

Les principaux leviers d'apprentissage identifiés sont :

- Le partage des leçons apprises et la mise en commun des évaluations intermédiaires et finales ;
- Des visites de terrain, des échanges de pratiques ;
- L'ouverture et l'organisation conjointe de formations entre ACNG (développement, humanitaire et paix) et partenaires locaux ;
- La soumission de projets au fonds d'apprentissage des fédérations ;

- L'implication régulière des partenaires locaux, des autres canaux de la coopération belge et des CSC voisins, et une collaboration renforcée avec le secteur de la recherche (CSC HES4SD) ;
- La création de sous-groupes ad hoc selon les besoins.

Les ACNG mettront en avant des méthodologies participatives afin de stimuler le partage d'expériences et de renforcer l'engagement de l'ensemble des parties prenantes — partenaires locaux, ACNG, acteurs humanitaires et de la paix, coopération bilatérale, Ambassade, DGD ainsi que d'autres acteurs pertinents. Les résultats issus de ces processus d'apprentissage nourriront la mise à jour régulière du CSC et feront l'objet d'un suivi attentif lors des dialogues stratégiques.

## 12 ANNEXES

### 12.1 LISTE DES COORDONNÉES

| #  | Nom de l'organisation                   | Abbréviation | Contact                              | Mail                                                           |
|----|-----------------------------------------|--------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| 1  | Africalia                               | AF           | Dorine Rurashite                     | doriner@africalia.be                                           |
| 2  | APEFE                                   | APEFE        | Karin Möhler                         | k.moeher@apefe.org<br>y.ouedraogo@apefe.org                    |
| 3  | Autre Terre                             | AT           | Romuald Compaore                     | romuald.compaore@autreterre.org                                |
| 4  | Broederlijk Delen                       | BD           | Marcel Ouedraogo                     | Marcel.Ouedraogo@broederlijkdelen.be                           |
| 5  | Caritas International Belgique          | CI.be        | Martine Haentjens                    | m.haentjens@caritasint.be                                      |
| 6  | Chaîne de l'Espoir Belgique             | CEB          | Chiara Carbone                       | chiara.carbone@chaine-espoir.be                                |
| 7  | Croix Rouge Belgique                    | CRB          | Marie-Laure Cichon Walker            | Marie-Laure Cichon Walker                                      |
| 8  | Défis Belgique Afrique                  | DBA          | Patricia Toelen                      | patricia@ongdba.org                                            |
| 9  | Humanité et Inclusion                   | HI           | Oumarou Tao                          | o.tao@hi.org                                                   |
| 10 | Humundi                                 | HUMUNDI      | Alimata Sawadogo                     | asa@humundi.org                                                |
| 11 | Iles de Paix                            | IDP          | Trinette Slaa                        | trinette.slaa@illesdepaix.org                                  |
| 12 | Médécins du Monde                       | MdM          | Lily Caldwell                        | Lily.caldwell@medecinsdumonde.be                               |
| 13 | Oxfam Belgique <sup>1</sup>             | OXFAM        | Marieke Kruis<br>Karime Sere         | marieke.kruis@oxfam.org<br>karime.sere@oxfam.org               |
| 14 | Rikolto                                 | RIKOLTO      | Michel Tougma                        | michel.tougma@rikolto.org                                      |
| 15 | Rode kruis Vlaanderen                   | RKV          | Marie-Laure Cichon Walker            | ml.cichonwalker@croix-rouge.be                                 |
| 16 | Sensorial Handicap Coopération          | SHC          | Fanny Nicaise                        | f.nicaise@sensorial.be                                         |
| 17 | Solidagro                               | SD           | Alain Traoré<br>Nafissetou Ouedraogo | Alain.Traore@solidagro.be<br>Nafissetou.Ouedraogo@solidagro.be |
| 18 | Trias                                   | TRIAS        | Delmas Kinda                         | delmas.kinda@trias.ngo                                         |
| 19 | ULB-Coopération                         | ULB-C°       | Joséfa Zagué-Somé                    | josefa.some@ulb-cooperation.org                                |
| 20 | Union de Villes et Communes de Wallonie | UVCW         | Isabelle Compagnie                   | isc@uvcw.be                                                    |
| 21 | Vétérinaires sans Frontières Belgique   | VSF-B        | Limantipo Hanro                      | l.hanro@vsf-belgium.org                                        |

<sup>1</sup> Oxfam Belgique se compose d'Oxfam-Solidarité et d'Oxfam-Wereldwinkels/FairTrade

|                                                 |                                                                                                       |               |                     |                                 |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------------|---------------------------------|
| 22                                              | Via Don Bosco                                                                                         | VDB           | Wisdom Tsedi        | Wisdom.yaotsedi@viadonbosco.org |
| <b>Observateurs CSC thématiques et coupoles</b> |                                                                                                       |               |                     |                                 |
| 1                                               | Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur                                                     | ARES          | Kannelle Hughes     | kannelle.hughes@ares-ac.be      |
| 2                                               | Beweging voor Internationale Solidariteit/Mouvement pour la Solidarité Internationale                 | BIS/MSI       | Katy Fall           | katy.fall@cgsib.be              |
| 3                                               | Institut de coopération syndicale internationale - Instituut voor internationale vakbondssamenwerking | IFSI-ISVI     | Stefaan de Groote   | stefan.degroote@ifsi-isvi.be    |
| 4                                               | Instituut voor Tropische Geneeskunde- Institut de Médecine Tropicale                                  | ITG-IMT       | Wouter Boesman      | wboesman@itg.be                 |
| 5                                               | Solidarité Socialiste                                                                                 | SOLSOC        | Gwenaëlle Grovonius | ggrovonius@solsoc.be            |
| 6                                               | We Social Movements                                                                                   | WSM           | Fabien Habimana     | fabien.habimana@wsm.be          |
| 7                                               | Centre Nationale de la Coopération au Développement                                                   | CNCD-11.11.11 | Vital Nshimirimana  | vital.nshimirimana@cncd.be      |

## 12.2 LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

|               |                                                                                               |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| AES           | Alliance des États du Sahel                                                                   |
| AT            | Autre Terre                                                                                   |
| ATY           | Association Tind Yalgré                                                                       |
| ACNG          | Acteurs de la Coopération Non-Gouvernementale                                                 |
| ALT           | Assemblée législative de transition                                                           |
| AMU           | Assurance Maladie Universelle                                                                 |
| AF            | Africalia                                                                                     |
| AP            | Actions prioritaires                                                                          |
| ARES          | Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur                                             |
| ASMADE        | Association Songui Manegré/Aide au Développement Endogène                                     |
| AT            | Autre Terre                                                                                   |
| BAD           | Banque Africaine de Développement                                                             |
| BARCOUVE      | Bataille pour le Renforcement de la Couverture Végétale                                       |
| BD            | Broederlijk Delen                                                                             |
| BIO           | Belgian Investment Company for Developing countries                                           |
| BIS/MSI       | Beweging voor Internationale Solidariteit/Mouvement pour la Solidarité Internationale         |
| BSB           | Bureau des Services pour le Bien-être                                                         |
| CDN           | Contribution Nationale Déterminée                                                             |
| CEB           | Chaîne de l'Espoir Belgique                                                                   |
| CEDEAO        | Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest                                       |
| Cl.be         | Caritas International Belgique                                                                |
| CNA           | Cinéma Numérique Ambulant                                                                     |
| CNCD-11.11.11 | Centre national de coopération au développement                                               |
| CN-IGMVSS     | Coordination Nationale de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel |
| CNTB          | Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina Faso                                      |
| CNTS          | Centre national de transfusion sanguine Burkina Faso                                          |
| COGES         | Comités de Gestion des Établissements Scolaires                                               |
| CPF           | Confédération Paysanne du Faso                                                                |
| CPI           | Cour Pénale Internationale                                                                    |
| CRB           | Croix Rouge Belgique                                                                          |
| CRBF          | Croix Rouge Burkina Faso                                                                      |
| CSB           | Confédération Syndicale Burkinabé                                                             |
| CSC           | Cadre Stratégique Commun                                                                      |
| CSD-EF        | Cadre Sectoriel de Dialogue de l'Éducation et de la Formation                                 |
| CSPS          | Centre de Santé et de Promotion Sociale                                                       |
| CST           | Conseil scientifique et Technique                                                             |
| DBA           | Défis Belgique Afrique                                                                        |
| DRS           | Directions Régionales de la Santé                                                             |
| ECD           | Équipe Cadre de District                                                                      |
| ECMS          | Education à la citoyenneté mondiale et solidaire                                              |
| EFTP          | Enseignement et de la Formation Technique et Professionnelle                                  |
| EHA           | Eau, Hygiène et Assainissement                                                                |
| EJHS          | Enfants et Jeunes en situation de Handicap Sensoriel                                          |
| EJHV          | Enfants et Jeunes Handicapés Visuels                                                          |
| EPA           | Établissement Public de l'État à caractère Administratif                                      |
| EPT           | Éducation Pour Tous                                                                           |
| ESS           | Economie Sociale et Solidaire                                                                 |
| FAO           | Food and Agriculture Organization                                                             |
| FCFA          | Franc CFA                                                                                     |
| FDS           | Forces de Défense et de Sécurité                                                              |
| FESCPACO      | Panafrican Film and Television Festival of Ouagadougou)                                       |
| FFF           | Faso Films Fonds                                                                              |
| FONGIH        | Forum des Organisations non gouvernementales internationales humanitaires                     |
| HCR           | Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés                                         |
| HE4SD         | Higher Education and Science for Sustainable Development                                      |
| HI            | Handicap International                                                                        |
| ICCG          | Inter-Cluster Coordination Group                                                              |

|           |                                                                                                       |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| IDP       | Iles de Paix                                                                                          |
| IFDC      | International Fertilizer Development Center                                                           |
| IFSI-ISVI | Institut de coopération syndicale internationale - Instituut voor internationale vakbondssamenwerking |
| IGMVSS    | Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel                                     |
| IMF       | Institut microfinance                                                                                 |
| INERA     | Institut de l'Environnement et des Recherches Agricoles                                               |
| INSP!R-B  | Le Réseau Multi acteurs de Droit à la Protection Sociale                                              |
| IPEQ      | Initiative présidentielle pour une éducation de qualité                                               |
| IPG       | Index Parité Genre                                                                                    |
| IRSAT     | Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies                                          |
| ITG       | Instituut voor Tropische Geneeskunde                                                                  |
| ITM       | Institut de Médecine Tropicale                                                                        |
| MdM       | Médecins du Monde                                                                                     |
| MEBAPLN   | Ministère de l'Éducation de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales      |
| MESFTP    | Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique                  |
| MPSR      | Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration                                           |
| MUFEDE    | Mutualité Femmes et Développement                                                                     |
| OCDE      | Organisation de Coopération et de Développement Économiques                                           |
| ODD       | Objectifs de Développement Durable                                                                    |
| OIF       | Organisation internationale de la Francophonie                                                        |
| OMS       | Organisation Mondiale de Santé                                                                        |
| ONG       | Organisation Non Gouvernementale                                                                      |
| ONSL      | Organisation Nationale des Syndicats Libres                                                           |
| OPH       | Organisations de Personnes Handicapées                                                                |
| OS        | Objectif stratégique                                                                                  |
| OSC       | Organisations de la Société Civile                                                                    |
| PAM       | Programme alimentaire mondial                                                                         |
| PAO       | Plan d'Actions Opérationnel                                                                           |
| PA-SD     | Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement                                               |
| PAST      | Plan d'Action Sectoriel de la Transition                                                              |
| PDC/NDT   | Programme de Définition des Cibles de la Neutralité en matière de Dégradation des Terres              |
| PDI       | Personne Déplacée Interne                                                                             |
| PIB       | Produit Intérieur Brut                                                                                |
| PNA       | Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques                                                |
| PNDS      | Plan national de développement sanitaire                                                              |
| PN-GIRE   | Programme National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau                                          |
| PNSAN     | Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle                                         |
| PNUD      | Programme des Nations unies pour le développement                                                     |
| PIB       | Produit Intérieur Brut                                                                                |
| PNDD      | Politique Nationale de Développement Durable)                                                         |
| PNDS      | Plan National de Développement Sanitaire                                                              |
| PNRH      | Plan National de Réponse Humanitaire                                                                  |
| POSAA     | Plateforme des organisations syndicales de l'agroalimentaire et de l'agriculture                      |
| POSEN     | Politique sectorielle de l'énergie                                                                    |
| PS-ASP    | Politique sectorielle agro-sylvo-pastorale                                                            |
| PS-EEA    | Politique sectorielle Environnement, Eau et Assainissement                                            |
| PS-EF     | Plan sectoriel de l'éducation et de la formation                                                      |
| PSDEBS    | Plan Stratégique de Développement de l'Éducation de Base et de l'Enseignement Secondaire              |
| PSD-MPR   | Plan Stratégique du Mouvement Patriotique pour le Salut et la Restauration                            |
| PSNIASPA  | Plan Stratégique National d'Investissement dans le Secteur Agro-Sylvo-Pastoral                        |
| PSS       | Politique Sectorielle de Santé                                                                        |
| PVH       | Personnes Vivant avec un Handicap                                                                     |
| RAMS      | Réseau d'Appui aux Mutuelles de santé                                                                 |

|           |                                                                                                 |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RGPH      | Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso                         |
| RKV       | Rode Kruis Vlaanderen                                                                           |
| RPP       | Réconciliation, Paix et Progrès                                                                 |
| SADER     | Coalition pour des Systèmes Alimentaires Durables, Équitables et Résilients                     |
| SAMU      | Service d'aide médicale urgente                                                                 |
| SD        | Solidagro                                                                                       |
| SDSR      | Santé et Droits Sexuels et Reproductifs                                                         |
| SFCG      | Search For Common Ground                                                                        |
| SHC       | Sensorial Handicap Coopération                                                                  |
| SNCT      | Stratégie Nationale de la Culture et du Tourisme                                                |
| SND-AE    | Stratégie nationale de développement de l'Agroécologie                                          |
| SNDAEP    | Stratégie Nationale de Développement Accéléré de l'Éducation Préscolaire                        |
| SNDCE     | Stratégie Nationale de Développement des Compétences pour l'Emploi                              |
| SNEC      | Stratégie nationale de l'Etat civil                                                             |
| SNMAP     | Stratégie Nationale de Modernisation de l'Administration Publique du Burkina Faso               |
| SNPG      | Stratégie Nationale de promotion de la Bonne Gouvernance                                        |
| SNSC      | Stratégie Nationale de Santé Communautaire                                                      |
| SNR-PDICA | Stratégie nationale de relèvement des personnes déplacées internes et des communautés d'accueil |
| SOLSOC    | Solidarité Socialiste                                                                           |
| SONASP    | Société Nationale des Substances Précieuses                                                     |
| SPONG     | Secrétariat Permanent des ONG                                                                   |
| SRMNIAPA  | Santé Reproductive, Maternelle, Néonatale, Infantile et Adolescente                             |
| TD        | Travail Dément                                                                                  |
| TdC       | Théorie de changement                                                                           |
| UCRB      | Union des Chauffeurs routiers du Burkina                                                        |
| UN-ABPAM  | Union Nationale des Associations Burkinabé pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants         |
| ULB-C°    | ULB-Coopération                                                                                 |
| UNERIZ    | Union Nationale des Étudeuses de Riz du Burkina Faso                                            |
| USTB      | Union Syndicale des Travailleurs du Burkina                                                     |
| UVCW      | Union des Villes et Communes de Wallonie                                                        |
| VBG       | Violence basée sur le genre                                                                     |
| VDB       | Volontaires pour la Défense de la Patrie                                                        |
| VDP       | Volontaires pour la Défense de la Patrie                                                        |
| VIH/SIDA  | Virus de l'immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immunodéficience Acquise                         |
| VLIRUOS   | Vlaamse Interuniversitaire Raad                                                                 |
| VSF-B     | Vétérinaires sans Frontières                                                                    |
| WSM       | Wereldsolidariteit/Solidarité Mondiale                                                          |

## 12.3 APERÇU DES INDICATEURS CLÉS

| Indicateurs clés                                          | Burkina Faso données annuelles <sup>37383940</sup> |       |       |       |       |                   |
|-----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------------------|
|                                                           | 1990                                               | 2000  | 2010  | 2018  | 2021  | Derniers chiffres |
| <b>DONNÉES GÉNÉRALES</b>                                  |                                                    |       |       |       |       |                   |
| Superficie du pays (en km <sup>2</sup> ) (milliers)       | 274.2                                              | 274.2 | 274.2 | 274.2 | 274.2 | 274.2             |
| Population, total (millions)                              | 8.81                                               | 11.61 | 15.61 | 19.75 | 22.00 | 23.5 (2024)       |
| Croissance démographique (annuelle %)                     | 2.7                                                | 2.8   | 3.0   | 2.9   | 2.4   | 2.2 (2024)        |
| Croissance de la population urbaine (% annuelle)          | 4.5                                                | 6.7   | 5.3   | 5.0   | 4.4   | 4.2 (2024)        |
| Densité de la population (habitants par km <sup>2</sup> ) | 32.2                                               | 42.4  | 57.0  | 72.2  | 80.4  | 84 (2023)         |
| Migration nette (milliers)                                | -150                                               | -125  | -42   | --    | -13   | -25 (2023)        |
| Ratio du niveau de pauvreté (% of population)             | ..                                                 | ..    | ..    | 41.4  | 43.2  | ...               |
| Indice Gini                                               | ...                                                | ...   | ..    | 43    | 37.4  | ...               |
| <b>DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES</b>                           |                                                    |       |       |       |       |                   |
| Espérance de vie à la naissance, totale (années)          | 49                                                 | 50    | 57    | 61    | 60    | 61 (2023)         |
| Taux fertilité, total (naissance par femme)               | 7.0                                                | 6.6   | 5.9   | 5.2   | 4.4   | 4.3 (2023)        |
| Prévalence contraceptive (% femme âgées 15-49)            | 25                                                 | 12    | 16    | 32    | 34    | 31 (2022)         |
| Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1000)             | 199                                                | 179   | 122   | 91    | 83    | 77 (2023)         |
| Taux d'achèvement du primaire, (% d'âge du groupe)        | 19                                                 | 25    | 47    | 46    | 64    | 52 (2024)         |
| Taux brut de scolarisation au primaire (% brut)           | 32.5                                               | 45.0  | 76.4  | --    | 87.0  | 77 (2024)         |
| Taux brut de scolarisation au secondaire (% brut)         | 7                                                  | 10    | 22    | 41    | 38    | 30 (2024)         |
| Prévalence du VIH, (% population âgée de 15-49)           | 2.5                                                | 2.1   | 1.2   | 0.8   | 0.6   | 0.5 (2025)        |
| <b>ENVIRONNEMENT</b>                                      |                                                    |       |       |       |       |                   |
| Couverture forestière (% du territoire)                   | 28.2                                               | 26.4  | 24.5  | 23.1  | 22.4  | 22.2 (2023)       |
| Emissions de CO2 (tonnes métrique per capita)             | 0.07                                               | 0.09  | 0.13  | 0.18  | --    | 0.28 (2024)       |
| <b>ECONOMIE</b>                                           |                                                    |       |       |       |       |                   |
| 4.2PIB (dollars US\$) (billions)                          | 3.10                                               | 2.96  | 10.11 | 16.20 | 19.70 | 23.25 (2024)      |
| Croissance du PIB (% annuel)                              | -0.6                                               | 1.9   | 8.4   | 6.8   | 6.9   | 5 (2024)          |
| Inflation, prix à la consommation (% annuel)              | ---                                                | ---   | ---   | 2     | 3.7   | 4.2 (2024)        |
| Valeur ajoutée Agriculture, forêt et pêche (% du PIB)     | 28                                                 | 25    | 24    | 20    | 17    | 16.33 (2023)      |
| Industrie (+ construction), valeur ajoutée (% du PIB)     | 20                                                 | 22    | 26    | 23    | 29    | 29.25 (2023)      |
| Produits d'exportation et services (% du PIB)             | 11                                                 | 9     | 21    | 28    | 33    | 27.7 (2022)       |
| <b>ETAT ET MARCHÉS</b>                                    |                                                    |       |       |       |       |                   |
| Taxe sur le revenu (% du PIB)                             | ..                                                 | 9.7   | 11.3  | 15.0  | 16.0  | 14.2 (2024)       |
| Dépenses militaires (% du PIB)                            | 2.7                                                | 1.4   | 1.4   | 2.1   | 2.3   | 4 (2023)          |
| Souscription aux cellulaires (par 100 personnes)          | 0.0                                                | 0.2   | 36.6  | 97.9  | 112.2 | 119 (2022)        |
| Individus utilisant Internet (% de population)            | 0.0                                                | 0.1   | 2.4   | 15.9  | 12.6  | 17 (2023)         |

## 12.4 RÉFÉRENCES

- 1 Oxfam Belgique se compose d'Oxfam-Solidarité et d'Oxfam-Wereldwinkels/FairTrade
- 2 OCDE (2025), États de fragilité 2025, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/3797ea0f-fr>.
- 3 Banque Mondiale (2024). Évaluation des politiques et des institutions  
[https://www.worldbank.org/content/dam/documents/cpia/WB\\_CPIA\\_FRN\\_burkina-faso.pdf](https://www.worldbank.org/content/dam/documents/cpia/WB_CPIA_FRN_burkina-faso.pdf)
- 4 <https://www.sig.bf/2022/10/charte-de-la-transition/>  
<https://www.rtb.bf/wp-content/uploads/2024/05/Charte-de-la-Transition-modifiee-1.pdf> Assemblée Législative de la Transition sous le MPSR 2 comptait 12 députées sur 71 membres, soit 16,9% en Nov. 2022 ;
- 5 Le nombre de femmes ministres sous le gouvernement Kyièlem de Tambéla en Octobre 2022 était de 5 et en Décembre 2024 sous le gouvernement de Jean Emmanuel Ouédraogo 4 femmes sur 24 ministres ;  
<https://www.fasoamazone.net/2024/12/23/burkina-voici-les-4-femmes-ministres-du-mali-rimtalba-jean-emmanuel-ouedraogo/>
- 6 MFPTPS (2021). Strategie nationale de modernisation de L'administration publique (SNMAP) 2021-2025  
[https://www.fonction-publique.gov.bf/fileadmin/user\\_upload/storage/21\\_juillet\\_2021-03-Document\\_SNMAP\\_Version\\_finale.pdf](https://www.fonction-publique.gov.bf/fileadmin/user_upload/storage/21_juillet_2021-03-Document_SNMAP_Version_finale.pdf)
- 7 <https://burkina24.com/2025/09/02/modernisation-de-ladministration-au-burkina-faso-un-bond-de-3186-a-7289-en-un-an/>
- 8 OCHA (2025) <https://www.unocha.org/publications/report/burkina-faso/burkina-faso-besoins-humanitaires-et-plan-de-reponse-des-partenaires-2025>
- 9 UNDP : World Population Dashboard : [World Population Dashboard -Burkina Faso | United Nations Population Fund](https://www.unocha.org/publications/report/burkina-faso/burkina-faso-besoins-humanitaires-et-plan-de-reponse-des-partenaires-2025)
- 10 WFP (2018) Plan stratégique de pays -Burkina Faso (2019-2023)  
[https://executiveboard.wfp.org/document\\_download/WFP-0000100269](https://executiveboard.wfp.org/document_download/WFP-0000100269)
- 11 OCHA (2025) <https://www.unocha.org/publications/report/burkina-faso/burkina-faso-besoins-humanitaires-et-plan-de-reponse-des-partenaires-2025>
- 12 UNHCR (2025) <https://www.unhcr.org/sites/default/files/2025-08/Quarterly%20Operational%20update%20UNHCR%20Burkina%20Faso%20April%20-%20June.pdf>
- 13 <https://www.banquemondiales.org/fr/country/burkinafaso/overview> (actualisé le 9 octobre 2025)
- 14 OCHA (2025), <https://humanitarianaction.info/plan/1259/document/burkina-faso-plan-de-reponse-humanitaire-2025/article/aperçu>
- 15 <https://www.banquemondiales.org/fr/country/burkinafaso/overview> ;
- 16 Banque Mondiale; <https://www.banquemondiales.org/fr/country/burkinafaso/overview>
- 17 Banque Mondiale (Oct. 2024). Poverty & Equite Brief : Burkina Faso.
- 18 IFPR (2023). [Burkina Faso's Agrifood System](https://www.banquemondiales.org/fr/country/burkinafaso/overview)
- 19 GIZ (nov. 2022). profil pays sur le pastoralisme et l'agriculture à petite échelle – Burkina Faso
- 20 MAAH (2020), Stratégie Nationale de Restauration, Conservation et Récupération des Sols au Burkina Faso (SNRCRS, 2020-2024) p22
- 21 [Floods in Burkina Faso: More than 16,000 affected and significant losses - Ouaga24](https://www.banquemondiales.org/fr/country/burkinafaso/overview)
- 22 [Flooding in the Sahel countries: what impact on agriculture and food security?](https://www.banquemondiales.org/fr/country/burkinafaso/overview)
- 23 MEEA (2023). Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du burkina faso (2024-2028).  
[NAP2 BurkinaFaso 2025.pdf](https://www.banquemondiales.org/fr/country/burkinafaso/overview)
- 24 UNESCO : <https://www.iiep.unesco.org/fr/articles/proteger-leducation-contre-les-attaques-les-donnees-esu-au-burkina-faso>
- 25 Ministère de l'enseignement de base du Burkina, Données statistiques du secrétariat technique pour l'Education en Situation d'Urgence (ST ESU)
- 26 Compte rendu du Conseil des ministres du 18 septembre 2024
- 27 Compte rendu du Conseil des ministres du 16 octobre 2025, [ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL : DES MESURES INNOVANTES POUR LA RENTRÉE 2025-2026 AU BURKINA FASO | Info Mobile du Zandoma](https://www.iiep.unesco.org/fr/articles/proteger-leducation-contre-les-attaques-les-donnees-esu-au-burkina-faso)
- 28 MENAPLN (2022), Rapport de suivi annuel 2021 du Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PSDSEB), Mai 2022
- 29 UNESCO : <https://unevoc.unesco.org/home/Profils+nationaux+d%60EFTP+dynamiques/country=BFA> : Profils nationaux d'EFTP, Burkina Faso
- 30 Ministère de la santé (2023). Stratégie nationale de santé communautaire 2024-2028  
[https://www.sante.gov.bf/fileadmin/bfa\\_strategie\\_nationale\\_de\\_sante\\_communautaire\\_2024-2028.pdf](https://www.sante.gov.bf/fileadmin/bfa_strategie_nationale_de_sante_communautaire_2024-2028.pdf)
- 31 Ministère de la santé (2021). Plan national de développement sanitaire (pnnds) 2021-2030  
<https://extranet.who.int/countryplanningcycles/planning-cycle-files/plan-national-de-developpement-sanitaire-pnds-2021-2030>
- 32 [Blood donation: Burkina Faso aims to collect 235,928 units of blood in 2024 | AIB - Burkina Information Agency](https://www.sante.gov.bf/fileadmin/bfa_strategie_nationale_de_sante_communautaire_2024-2028.pdf)
- 33 UNHCR Burkina Faso, statistiques opérationnelles internes, 2023 (non publiées).
- 34 World Bank : [Ratio filles/garçons des inscriptions au primaire et au secondaire \(%\) - Burkina Faso | Data](https://www.sante.gov.bf/fileadmin/bfa_strategie_nationale_de_sante_communautaire_2024-2028.pdf)

- 
- <sup>35</sup> World Bank : [Ratio filles/garçons des inscriptions au primaire et au secondaire \(%\) - Burkina Faso | Data](#)
- <sup>36</sup> INSD (2022), Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso (RGPH, V), institut national de la statistique et de la démographie du Burkina Faso
- <sup>37</sup> World Bank, Country profile Burkina Faso  
[https://databank.worldbank.org/views/reports/reportwidget.aspx?Report\\_Name=CountryProfile&Id=b450fd57&tbar=y&dd=y&inf=n&zm=n&country=BFA](https://databank.worldbank.org/views/reports/reportwidget.aspx?Report_Name=CountryProfile&Id=b450fd57&tbar=y&dd=y&inf=n&zm=n&country=BFA)
- <sup>38</sup> World Bank, <https://donnees.banquemondiale.org/pays/burkina-faso>
- <sup>39</sup> Our World in data. Burkina Faso : CO2 country profile <https://ourworldindata.org/co2/country/burkina-faso>
- <sup>40</sup> Université de Sherbrooke (2025). Perspective Monde  
<https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays/?codeStat=NV.AGR.TOTL.ZS&codePays=BFA&codeTheme=2>